VOL. XXXI — No. 50 SHAWINIGAN FALLS, JEUDI 27 JUIN 1946 Rédigé en Collaboration

ABONNEMENT $2.00 PAR ANNEE

L'Echo du St-Maurice

ANNONCES
1ère ins.: 12c lg.
2ème ins.: 7c lg.
Prix spéciaux pour annonces à longs termes

Imprimé au No. 73, 4ème Rue, Shawinigan Falls JOURNAL HEBDOMADAIRE ELZ. DALLAIRE, Directeur-gérant

Aux Electeurs municipaux de la Cité de Shawinigan

Un dernier appel aux hommes de bonne volonté

Mardi est le jour où vous serez appelés à vous choisir un maire.

Vu la retraite de M. Bilodeau, un grand nombre de citoyens m'ont demandé de me laisser porter sur les rangs. J'ai hésité longtemps, mais finalement j'ai cédé aux sollicitations qui venaient de toute part. Et c'est pour répondre à ce désir venant de citoyens de toutes les parties de la ville que j'ai accepté de briguer les suffrages



Vous me connaissez et je n'ai pas besoin de plaider ma cause. Je suis des vôtres longtemps, et j'ai intérêt comme vous à ce que la chose publique soit bien administrée. Et c'est pour continuer la tradition, pour développer davantage notre jolie ville que j'ai décidé de me présenter.

Shawinigan, jusqu'ici a été une ville industrielle prospère. Il ne faut pas que cette ère de prospérité soit interrompue. Au contraire, il faut en accélérer la marche. Une ville ne peut pas demeurer stationnaire. Si elle n'avance pas, elle recule. Et il ne faut pas reculer. Ce serait fatal.

Je suis assez jeune encore pour avoir de l'énergie. Je veux vous aider. Voulez-vous me faire confiance? Si oui, je crois que je pourrai, sans trop d'effort, donner un nouvel élan à la roue. J'ai confiance que je pourrai faire quelque chose pour notre avancement futur. Il n'y a rien d'impossible à l'homme qui veut sincèrement travailler pour les siens.

C'est pour vous, électeurs de ma ville, que je désire aller au Conseil de ville; je veux préparer pour les années à venir du travail dans des industries nouvelles que nous saurons bien trouver. Ceux qui ne cherchent pas ne trouvent jamais rien. Il faudra un réveil, et j'ai confiance qu'il se produira. Si vous votez confiance en moi, je suis assez orgueilleux pour ne pas désappointer cette confiance. C'est vous dire que je mettrai tout en oeuvre pour réaliser le rêve que je caresse pour le développement futur de Shawinigan.

Mon adversaire, depuis hier, s'amuse à chercher la petite bête qui pourrait mettre des obstacles à ma candidature; il ferait peut-être mieux d'examiner sa propre affaire sur le terrain glissant où il s'est aventuré.

C'est un brave homme, M. Vincent, mais il manque de prudence. Il semble voir une paille dans mon oeil alors qu'il ne voit pas la poutre qui est dans le sien et qui l'aveugle!... Calmez-vous mon bon ami et ceci fait consultez vos titres. Cela pourrait vous empêcher de commettre des impairs.

Je fais un dernier appel à mes concitoyens. Que l'on me donne un vote de confiance et je saurai bien tirer au clair la situation que l'on voudrait embrouiller pour tromper l'électorat.

Votre tout dévoué,

François Roy,

Candidat à la mairie.

LA FETE-DIEU

DES MILLIERS DE PERSONNES SUIVENT LA PROCESSION

Des milliers de fidèles ont suivi, dimanche, la procession de la Fête-Dieu, dans le bas comme dans le haut de la ville. Dans le bas de la ville, la paroisse St-Bernard avait charge, cette année, de la procession, et c'est un jeune prêtre, ne comptant qu'une semaine de sacerdoce, puisqu'il fut ordonné le 15 juin et célébra la messe pour la première fois le 16 juin, M. Gérard Bilodeau, qui eut l'insigne honneur de porter le St-Sacrement. M. l'abbé Bilodeau est un enfant de la paroisse St-Bernard, et le fils de S. H. le maire et de Mme J.-A. Bilodeau. Il était accompagné de M. le vicaire Albert Deschamps, comme diacre, et de M. l'abbé Paul-Emile Guay, étudiant en théologie, comme sous-diacre.

Le dais fut porté par MM. les marguilliers Lucien Ferron, Joseph Bellemare et Napoléon Trudel, et par M. Donat Trudel. Toutes les associations paroissiales de St-Pierre comme de St-Bernard faisaient partie du cortège eucharistique. M. Gaston Lesieur, maître de chapelle à St-Bernard, dirigeait les chantres des deux paroisses. Tout le long du parcours, les maisons étaient bien décorées, et la température, idéalement belle, ajoutant encore à la splendeur du défilé. Un magnifique reposoir avait été installé au collège Immaculée-Conception, et le St-Sacrement y fit une halte solennelle.

A St-Marc, la paroisse a pareillement fait un triomphe à Jésus-Eucharistie, car toutes les demeures le long du parcours étaient décorées à profusion, et des milliers de personnes ont participé à la procession ou assisté au défilé si elles ne pouvaient s'y joindre.

Le St-Sacrement fut porté par M. le vicaire Omer Ferron, assisté de MM. les abbés Denommé et Gélinas, ecclésiastiques.

Le dais fut porté par MM. Jos.-F. St-Onge, Philias Lambert, Philippe Boisvert et Evariste Gélinas. Un magnifique reposoir avait été installé dans la cour du collège du Sacré-Coeur.

La paroisse du Christ-Roi avait fait la procession dans ses rues, le soir même de la fête. Le St-Sacrement fut porté par le R. P. Charles Pellerin, s.s.s., curé, assisté des RR. P.. Loubier et Cormier, comme diacre et sous-diacre. Le reposoir avait été installé sur le perron de l'église paroissiale et c'est là que le Révérend Père A. Larivée, s.s.s., donna l'instruction, sur la dévotion due au St-Sacrement.

LA CAMPAGNE MUNICIPALE

LUTTE A LA MAIRIE ET DANS LES QUARTIERS 3 ET 4

M. Wilfrid Vincent se présente contre M. François Roy

La lutte municipale bat son plein. A la mairie, il y a lutte entre deux hommes nouveaux.

Dans les Quartiers 1 et 2, les membres de l'ancien conseil ont été réélus par acclamation. Félicitations à MM. les échevins Ménard, Dalphond, Mercier et Grenier.

M. le maire Bilodeau s'étant retiré pour cause de santé, deux de nos concitoyens briguent les suffrages à la mairie. Ce sont MM. François Roy, citoyen bien connu de notre ville, grand chevalier de l'Ordre des Chevaliers de Colomb, et M. Wilfrid Vincent, facteur, à l'emploi du ministère des Poste.

Pour ce qui est de l'échevinage dans les Quartiers no. 3 et 4, la lutte est engagée partout. M. Philias Lambert a pour adversaire M. Donat Désaulniers

M. Eugène Jacques s'étant retiré de l'arène, la lutte se fait dans ce quartier entre M. Alphonse Marineau et M. Albert Blais.

Dans le Quartier no. 4 siège no. 1, M. Florentin Gagnon a pour adversaire M. F. Corriveau. Au siège no. 2, l'échevin Lavergne a pour adversaire M. Julien Vallière.

Inauguration de la Saison des Courses

AU PARC ST-MICHEL

Notre estimé concitoyen, M. Jos. Drolet, est un sportman accompli.

Chaque année, avec une ardeur toujours nouvelle, il nous donne de remarquables programmes de courses. Le sport des rois est pour lui le sport favori. C'est parce qu'il aime passionnément les courses et qu'il sait qu'une grande partie de la population est attachée d'instinct à ce sport qui transporte non seulement les rois, mais qui passionnait nos pères et nos grand'pères.



M. Drolet n'a pas voulu que ce beau sport tombe dans l'oubli, mais que la tradition se transmette d'une génération à l'autre sans interruption.

C'est pourquoi il a fait des sacrifices considérables pour assurer l'existence et la permanence du terrain de courses, connu sous le nom de Parc St-Michel.

En juste récompense il mérite notre encouragement.

Avis aux soldats du Régiment de Joliette

L'équipement doit être remis aux autorités militaires

Un certain nombre de jeunes gens qui faisaient partie de la compagnie "C" du régiment de Joliette et qui ont été rayés des cadres ont négligé de rapporter leur équipement, qu'ils n'ont pas le droit de conserver.

Avis leur est, par les présentes, donné qu'ils doivent absolument rapporter leur uniforme et tout autre fourniment qu'ils ont en leur possession, d'ici à la fin du mois. A défaut par eux d'obtempérer à cet ordre, des mesures seront prises, en conformité avec la loi de la Milice, et leurs noms seront communiqués aux autorités, pour que des poursuites soient intentées contre eux.

L'équipement pourra être rapporté au local du bataillon, édifice du bureau de poste, ou chez le quartier-maître, Léonce Bellemare, hôtel Shawinigan.

Par ordre de l'officier commandant du régiment de Joliette,

P. Guillemette,
Major.

A la Canadian Industries

Par un vote quasi unanime, les actionnaires de la Canadian Industries Limited ont approuvé le plan soumis par la compagnie lors d'une réunion spéciale tenue au siège social, ces jours derniers. Ce plan consistait en la subdivision des actions ordinaires de classe "A" (avec droit de vote) et classe "B" (sans droit de vote) en dix nouvelles actions ordinaires d'une seule classe, chacune donnant droit à un vote. Chaque action privilégiée donnera de la sorte le droit à dix votes au lieu d'un, dans le but de conserver aux actionnaires privilégiés, dans les cas particuliers où ils ont droit de vote, une équité de vote relativement la même qu'antérieurement à la subdivision des actions ordinaires.

Jour de la Confédération Lundi, 1er juillet

PRIX REDUITS EN TRAIN

Entre toutes les stations au Canada et à toutes les villes de la frontière américaine.

TARIF SIMPLE PLUS 25%
POUR BILLETS D'ALLER ET RETOUR

A L'ALLER, billet valable à partir de midi, vendredi, le 28 juin, jusqu'à 2 p.m., lundi le 1er juillet.

AU RETOUR, billet valable pour retour jusqu'à minuit, mardi le 2 juillet. Heure normale.

MINIMUM DES PRIX REDUITS:
Adultes ou enfants 25c
Renseignements supplémentaires de tout agent du

Pacifique Canadien

Saveur Délicieuse

THÉ ET CAFÉ "SALADA"

Ce changement à la structure financière de la compagnie étendra la faculté de vote à la classe actuelle des actions ordinaires (sans droit de vote), procurant ainsi au détenteur de chaque action ordinaire une participation équivallente à toutes les assemblées subséquentes des actionnaires. La subdivision des actions ordinaires devrait stimuler l'intérêt envers la compagnie en mettant ses actions à portée du petit épargnant.

Le dividende de 1945 a été de $5.50 par action ordinaire et la compagnie a déclaré des dividendes se chiffrant par $3.00 par action pour la moitié de 1946. La compagnie n'envisage aucun nouveau financement.

Feu Mme Elzéar Michaud

Nous avons appris avec un profond regret le décès survenu à Québec, à l'âge de 80 ans, de Mme Elzéar Michaud, née Marie St-Pierre.

La défunte laisse dans le deuil cinq soeurs, Mme Joseph Veilleux, née Alice, Mme Gusson, née Corinne, de Suisse, Mme Phil. Tardif, née Laure, de Québec, Mme Philippe Michaud, née Eugénie, d'Ottawa, Mme Armand Caron, née Irène, des Trois-Rivières; trois frères, le Révérend Père Charles-Marie, de la Congrégation des Cisterciens, à Rosemont, et MM. Raoul et Adélard Michaud.

PERSONNEL

M. et Mme J.-A. Tremblay, d'Almaville, et leurs filles, Florence et Denise, M. et Mme Joachim St-Arneault, sont actuellement partis pour une vacance au Saguenay.

M. J. Beaubien, étudiant au collège Jean de Bréboeuf à Montréal, de retour dans sa famille, pour les vacances. Il est le fils de M. et Mme Albéric Beaubien.

Mlle Jeannine Lambert, étudiante chez les Soeurs Grises de la Croix, à Ottawa, et Mlles Murielle et Hélène Lambert, étudiantes à la Pointe-du-Lac, également chez les Soeurs Grises de la Croix, de retour dans leur famille pour les vacances. Elles sont les filles de M. et Mme Charles-Edouard Lambert.

MAISON A VENDRE

Avec logement inoccupé. Très moderne. S'adresser à

2426, BOULEVARD ROYAL
Shawinigan Falls

Derniers Jours de la Campagne Municipale

Assemblées du Candidat à la Mairie

François Roy

Samedi soir à 8.30 heures
au Parc St-Maurice

Lundi Soir à 8 heures
au Parc St-Marc

Venez en foule, écouter le langage du bon sens et celui des meilleurs intérêts de votre ville.

La loi d'expropriation de M. L. H. and P. est irrégulière et nuira au bon renom du Québec

Les actionnaires qualifient de "déplacée" la nomination du président de Hydro-Québec au comité d'arbitrage

ILS DEMANDERONT A L'HON. DUPLESSIS D'ACHETER LES ACTIONS ET DE NOMMER UN ARBITRE DESINTERESSE

MONTREAL, 27 Juin — Lors d'une assemblée spéciale de la Montreal Light, Heat & Power Consolidated, les actionnaires appuyèrent les résolutions suivantes: que la législation du gouvernement de la Province de Québec, portant sur l'expropriation des biens de leur Compagnie, était vicieuse en principe; que la nomination du président de la Commission Hydro-Electrique de Québec, comme membre du Comité d'Arbitrage, était déplacée. Les détenteurs de 2,522,716 actions rejetèrent, à l'unanimité, l'offre de dédommagement du gouvernement pour l'expropriation des biens de la Compagnie qui sont actuellement sous la régie de Hydro-Québec.

Les détenteurs de 72,386 actions étaient présents et les détenteurs de 2,454,316 autres actions votaient par procuration. En plus de rejeter l'offre du gouvernement, soit $54,000,000 moins de nombreuses déductions, les actionnaires se déclarèrent en faveur de faire les démarches nécessaires afin de relever M. L.-E. Potvin, président de l'Hydro-Québec, de ses fonctions de membre du Conseil d'Arbitrage. L'on sait que ce Comité d'Arbitrage a été créé par suite du refus de la Compagnie d'accepter l'offre faite par le gouvernement de la Province de Québec. Ce Comité aura à décider si cette offre représente un prix équitable pour les biens expropriés.

Les actionnaires approuvèrent la nomination d'un comité de trois pour voir s'il serait possible d'obtenir que le gouvernement se rende propriétaire des actions de la Compagnie au lieu d'exproprier une partie de ses biens.

DECLARATION DU PRESIDENT

Les membres présents applaudirent M. John S. Norris, président de la Compagnie lorsqu'il déclara que les actionnaires réclamaient un montant de $80,000,000.

Si l'on groupe ensemble les trois offres, dit-il, l'on constate une différence de 128 millions de dollars, soit, en d'autres mots, une différence de $25.00 l'action — entre la somme offerte et la valeur réelle de ces biens.

M. Norris expliqua qu'après le passage de la législation, des directeurs employèrent, pendant 15 mois, des ingénieurs et commissaires-priseurs pour inventorier et évaluer les propriétés expropriées. Cette évaluation des biens expropriés accuse une valeur globale de $135,295;663., somme qui comprend 10% pour prise de possession par contrainte, soit un total net de $51,214,663., déduction faite des créances hypothécaires de la Compagnie. Il s'ensuit que la différence entre l'évaluation de la Compagnie et l'offre du gouvernement est de $80,422,163.

OFFRE NEGATIVE

L'offre du gouvernement, soulignait-il, est une offre négative. Le montant que le gouvernement offre pour les biens est inférieur au montant des créances hypothécaires. Il s'ensuit que le gouvernement prend à son compte la dette fondée de la Compagnie, la règle en entier, et demande à la Compagnie de lui remettre de l'argent au lieu de lui en donner.

"La Commission a fixé l'actif d'exploitation de la Compagnie à $49,885,000 ce qui, en plus de 10 pour cent pour la prise de possession pour contrainte, donne une valeur globale de $54,873,000. La Commission a déduit nos créances hypothécaires (assumées par elle) se chiffrant à $84,081,000 de ce montant et demande à la Compagnie de lui remettre la différence, soit $29,207,500 avec intérêts accrus au taux légal depuis le 15 avril, 1944. Etant donné que le taux légal est de 5 pour cent par année," souligna-t-il, "10 pour cent a déjà été ajouté à ce montant de $29,207,500 à titre d'intérêt. Avant que ce litige soit réglé, le taux sera peut-être de 15 pour cent ou davantage."

"Les biens résiduaires des actionnaires", continue M. Norris, "ont une valeur comptable de $100,000,000. Si l'offre de la Commission était acceptée, nous serions obligés d'entamer ces biens résiduaires pour un montant s'élevant à $29,207,500 et l'intérêt. Les biens résiduaires (y compris les titres et actions de la Beauharnois Light Heat and Power Company et de la Montreal Island Power Company) seraient grevés d'un montant supplémentaire de $5,000,000. Si les offres faites pour les biens de la Beauharnois et la Montreal Island Power étaient acceptées par les actionnaires de ces compagnies. Les offres de la Commission pour ces propriétés, dédommagent en rien les actionnaires. Au contraire, dans le cas de la Montreal Island Power Company, ils diminuent la valeur de ses obligations. En d'autres mots, l'offre de la Commission est une offre négative.

RECOURS A LA JUSTICE

M. Norris proposa alors que l'offre de la Commision soit refusée et que les directeurs soient autorisés à présenter devant un tribunal une demande de dédommagement, au nom des actionnaires, pour les biens expropriés et aussi qu'ils soient autorisés à entreprendre toute démarche judiciaire ou autre dans le but d'obtenir une indemnité équitable. Cette motion fut adoptée à l'unanimité.

M. Norris attira alors l'attention des assistants sur la question déjà soulevée le 17 avril dernier touchant la nomination de M. L.-E. Potvin, président de la Commission Hydro-électrique de Québec appelé à siéger comme membre du Comité d'Arbitrage. L'on sait que ce Comité sera appelé à entendre les revendications de la Compagnie et à décider si l'offre faite par la Commission est équitable. Les directeurs, dit-il, en étaient arrivés à la conclusion que le président de la Commission Hydro-Electrique de Québec n'est pas un arbitre désirable et qu'ils ont l'intention de recourir à la justice pour le disqualifier. M. George-N. Campbell, C.R., dit qu'il doutait que des poursuites judiciaires accompliraient grand chose. Il était un de ceux qui, lors de l'assemblée de mois d'avril, avaient parlé de l'anomalie de voir M. Potvin siéger comme membre du Comité d'Arbitrage. Mais étant donné certaines dispositions contenues dans la législation spéciale qui a été passée au sujet de l'expropriation de la Montreal Light Heat & Power Consolidated, il était sérieusement inquiet.

Il se rapporta particulièrement à la section 20-C de l'acte qui se lit comme suit: "Aucun bref de quo warranto, de mandamus, d'injonction, de prohibition, ni aucune autre mesure spéciale ou provisionnelle ne pourra être prise pour quelque cause que ce soit, contre les Comités d'Arbitrage, leurs membres ou leur secrétaire, relativement aux pouvoirs, devoirs, prérogatives et autorité qui leur sont conférés par la présente loi.

Ces Comités d'Arbitrage ne seront pas soumis aux lois de surveillance et de réforme, ni aux ordres et au contrôle de la Cour Supérieure ou de ses juges."

M. Campbell ne dit pas comment il croyait que les tribunaux interprèteraient cette section de l'acte mais, souligna-t-il, il est évident que les termes de cet acte sont suffisamment clairs pour que nous considérions si oui ou non nous ne pourrions pas adopter un modus operandi autre que celui d'avoir recours aux tribunaux pour relever M. Potvin des fonctions qu'il occupe comme membre du Comité d'Arbitrage.

C'est un principe élémentaire de loi dans la Province de Québec, dit-il, qu'aucune personne ne peut siéger comme juge lorsqu'il s'agit de sa propre cause. Il est défendu à un juge de la Cour Supérieure ou de tout autre tribunal de se prononcer dans toute affaire où il est lui-même un parti intéressé ou dans laquelle il aurait donné conseil ou exprimé une opinion. Ce qui est loi pour un juge de Cour Supérieure, devrait aussi l'être pour les trois Messieurs qui auront à décider des dédommagements à payer à cette Compagnie et à ses actionnaires.

LEGISLATION VICIEUSE

Il existe un autre principe de loi, souligna-t-il, couvert par l'article 50 du Code qui précise que: "A l'exception de la Cour du Banc du Roi, tous les tribunaux, juges de circuit, magistrats et autres personnes, corps politiques dans la Province sont soumis aux droits de surveillance et de réforme, aux ordres et aux contrôle de la Cour Supérieure et de ses juges en la manière et la forme que procurera la loi." Ce qui n'empêche pas dit-il, qu'un article de législation spécial nous prive délibérément de ce recours. C'est là une législation vicieuse en principe. Je dis cela me rendant compte de la portée de mes paroles. Cette sorte de législation, qui éloigne l'individu des tribunaux lorsqu'il s'agit de protéger ses droits, est vicieuse en principe et n'est pas plus recommandable dans cette Province qu'ailleurs.

Le fait que cette législation soit vicieuse, toutefois, ne change en rien les faits. Pour cette raison, M. Campbell fut d'avis qu'on devrait recourir à d'autres remèdes avant de s'adresser aux tribunaux. A cette fin, il proposa une motion protestant contre le maintien de M. Potvin au Comité d'Arbitrage. Il était déraisonnable de demander que le président de la Commission qui formulait l'offre refusée soit impartial lorsqu'il siégerait dans un tribunal nommé pour décider si l'offre était équitable ou non.

Paul Beullac, C.R., tout en appuyant la résolution de M. Campbell, ne croyait pas qu'elle devrait simplement en rester là. Il fut d'avis qu'elle devrait être comprise dans les comptes-rendus de la Compagnie devant être remis au Comité d'Arbitrage. M. Campbell voulut bien ajouter à sa résolution proposant qu'une copie de celle-ci soit envoyée au Premier Ministre de la Province et qu'une autre copie soit ajoutée au Dossier. Cette résolution fut adoptée presque à l'unanimité, exception faite d'un groupe dont la procuration n'autorisait que le vote de rejet de l'offre du gouvernement.

COMITE FORME

Une motion de M. Saint-Germain, proposant que trois actionnaires soient nommés à un comité afin d'étudier s'il y aurait moyen de persuader le gouvernement d'acheter toutes les actions de la Compagnie au lieu d'exproprier une partie ce ces biens fut aussi adoptée. Il fut proposé que ces membres du comité soient MM. Sydney Dawes, C.R., J.-E. Labelle, C.R., et W. H. Howard, C.R. Au cours de deux autres séances ultérieures, les actionnaires de Montreal Island Power et de la Beauharnois Light Heat & Power rejetèrent aussi l'offre de la Commission et autorisèrent leurs directeurs à prendre les mesures nécessaires pour contester la décision de la Commission et obtenir un règlement plus équitable.

La désertion du sol

Il faut admettre que l'un des grands maux sociaux de notre siècle est la désertion du sol. Chaque rapport décennal en démontre toute l'acuité. La tournure qu'ont pris les évènements au cours des récentes années a largement contribué à accentuer l'abandon de la profession agricole par toute une génération qu'il sera presque impossible désormais de réorienter vers la terre. Les prochaines statistiques démographiques ne manqueront pas de faire sursauter les sociologues les plus pondérés; elles démontreront que l'élément le plus stable de la population a subi un déplorable fléchissement.

D'un peu partout l'on a esquissé des raisons, aussi vraisemblables les unes que les autres, qui ont rendu si ténus les liens qui sont le fondement de ce que l'on a justement appelé l'alliance de l'homme et de la terre. En fait l'agriculture n'est pas une entreprise commerciale ordinaire; c'est d'abord l'exploitation d'une ressource naturelle en vue de satisfaire aux besoins d'une famille. Et c'est peut-être parce qu'on s'est trop éloigné de ce concept, de cette philosophie proprement rurale, que les cultivateurs comptent dans leurs rangs un si grand nombre de défections. Au Québec, c'est encore la culture familiale selon la vieille tradition qui nous permettra de durer.

Or, pour maintenir cette tradition séculaire faut-il encore que la relève ait des motifs d'y rester attachée? Et parmi ces motifs il n'en est pas qui soient plus puissants que l'accès à la propriété, la possession d'un lopin de terre où le jeune homme et la jeune fille puissent fonder un foyer. Ce serait anormal qu'il en fût autrement, car on ne peut rester rivé à la terre si l'on n'en possède pas une parcelle, *si* petite soit-elle. Et c'est là précisément le noeud du problème que la colonisation s'offre à résoudre. Quand on a fini d'explorer tous les autres moyens on en revient fatalement à l'établissement en pays neuf, car il faut bien se rendre à l'évidence que c'est la seule façon d'accorder à la jeunesse rurale le débouché auquel elle a droit. Une fois qu'elle aura dirigée en ce sens, il n'y aura pas lieu de craindre pour l'avenir de la classe agricole.

Marc R. Meunier

Coups de plume

Les Trois sont en train de confirmer le dicton: "Three is a crowd."

●

Ses amis lui souhaiteront, pour sa majorité une autre majorité.

●

Allez donc, par un temps pareil, vous tailler une place au soleil.

●

C'est surtout pour un "finissant" que les débuts sont difficiles.

On dirait que certains visiteurs se donnent le mot pour arriver quand il n'y a plus rien dans le garde-manger.



Quand un appel interurbain est-il nécessaire?

Vous êtes le meilleur juge. Nous croyons que chaque appel est important. C'est pourquoi nous faisons de notre mieux pour le transmettre rapidement.

Mais plus de gens demandent plus de communications interurbaines que jamais auparavant—plus même que durant les années de guerre.

Nous installons des facilités nouvelles que nous mettons en service avec la plus grande diligence. Mais, en ce moment, les communications sont souvent trop nombreuses pour que nous puissions vous servir comme nous le voudrions, et il se produit des retards.

Nous faisons appel à votre bonne volonté pour quelque temps encore. Cet été en particulier, veuillez continuer à vous demander: "Cet appel interurbain est-il *nécessaire?*"

QUAND VOUS DEMANDEZ une communication interurbaine

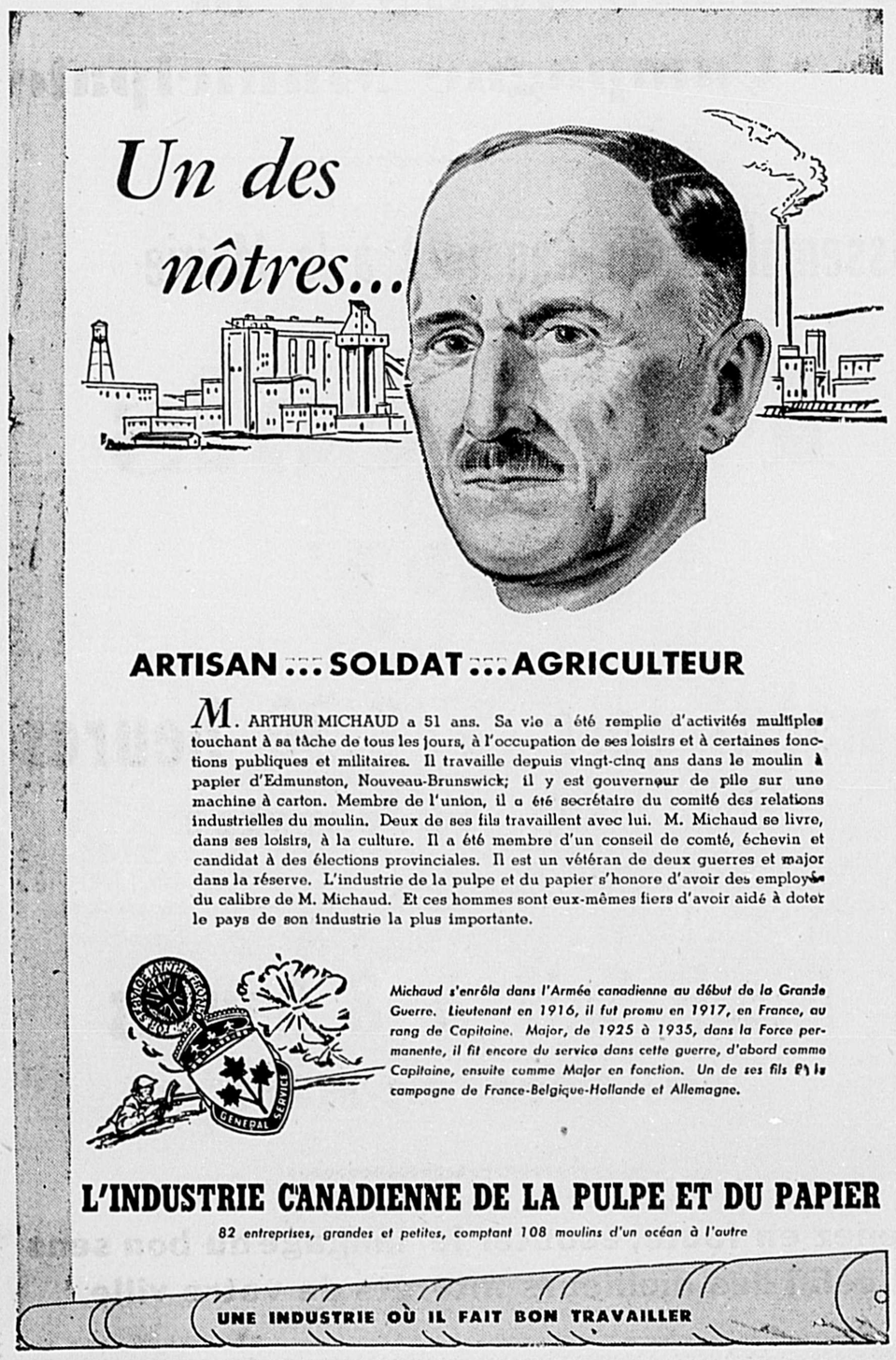
D'ABORD, donnez à la téléphoniste le nom de la ville éloignée.

PUIS, le numéro de téléphone de votre correspondant . . .

ENFIN, votre propre numéro, quand la téléphoniste le demande.

Si vous ignorez le numéro de la personne que vous appelez, prière de le noter pour vous en servir plus tard, quand vous entendez la téléphoniste le répéter.

THE BELL TELEPHONE COMPANY OF CANADA — LONG DISTANCE TELEPHONE





IL faut deux mains travaillant en coordination pour bien traire une vache . . . tout comme il faut une canalisation électrique suffisante pour bien distribuer l'énergie au foyer ou sur la ferme.

Si vous procédez à l'électrification de votre ferme, songez à vos besoins futurs et ne posez pas des fils insuffisants, qui ne vous donneront qu'un service limité. Pour une ferme ordinaire, il faut au moins un service de 60 ou 100 ampères de 110/220 volts.

ÉCONOMISEZ EN POSANT TOUT DE SUITE LES FILS NÉCESSAIRES!

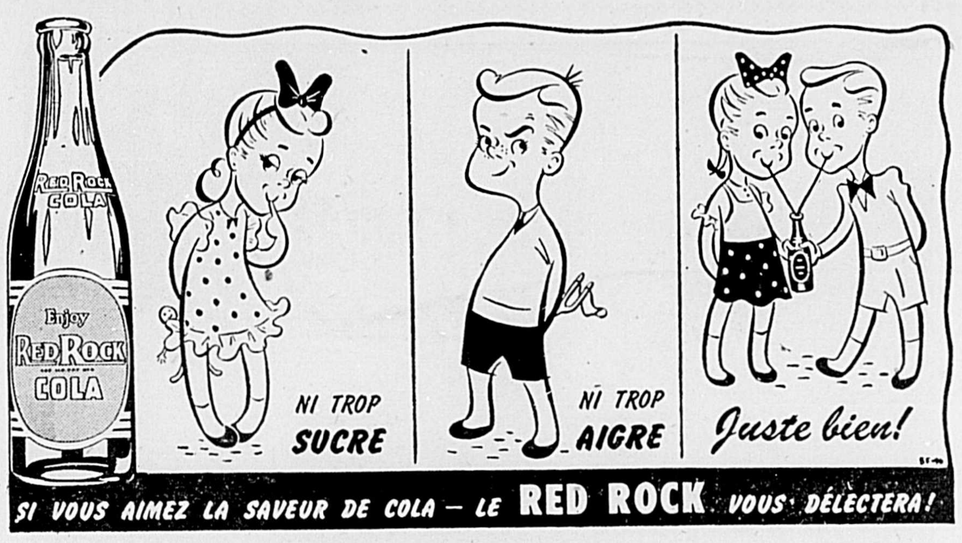
Tout électricien peut exécuter un travail "d'aubaine", mais un travail "d'aubaine" n'est pas toujours satisfaisant. Etudiez vos projets d'électrification avec votre marchand d'accessoires électriques ou le bureau Shawinigan le plus rapproché. Ils vous aideront à prévoir vos besoins et à déterminer les circuits nécessaires non seulement pour tout de suite, mais aussi pour l'avenir.

L'expansion future exige dès maintenant une canalisation suffisante.

The Shawinigan Water & Power Company

Électricité *Produits Chimiques*

GÉNIE CIVIL · TRANSPORT · CONSTRUCTION



Embouteilleur autorisé **OSCAR DEMERS**, Grand'Mère

Le problème à nu

RAISON DE LA RARETE DES TISSUS

Il y a loin de l'approvisionnement à la demande de chemises. L'insuffisance de textiles qui se maintient résulte d'influences qui comprennent les raretés mondiales, les raretés de main-d'oeuvre au Canada et la demande domestique record encore augmentée par la démobilisation. Le niveau le plus bas dans la production de chemises fines pour messieurs se présentait au cours des mois d'été de 1945 peu de temps avant le jour de la victoire sur le Japon.

Au cours de la guerre, la confection de chemises négligées pour messieurs, sauf pour les officiers de nos armées, n'était pas considérée comme une industrie essentielle comme celles des munitions, du caoutchouc, des uniformes et autres du même genre. Cela signifiait que les fabricants de chemises fines pour messieurs avaient beaucoup de difficultés à obtenir de la main-d'oeuvre et des tissus convenables. Naturellement, dans de telles conditions, les stocks diminuaient dans les filatures, dans les manufactures et dans les magasins.

DEMANDE RECORD

Le seul remède à la disette de chemises est plus de tissus et encore plus de tissus. Là est le problème. Naturellement, on doit se rappeler que même si le Canada pouvait disposer de tout le tissu à chemises dans le monde à l'heure actuelle et que si toutes les quarante usines fonctionnaient sans arrêt, il n'y aurait pas encore assez de chemises dans les magasins pour répondre à la demande pendant plusieurs mois. Tant dans le commerce des chemises et à la Commission des Prix, on fait tout en vue d'augmenter la production en obtenant tout le tissu possible des Etats-Unis et en se servant de chaque bout de tissu dont on dispose.

Les fabricants de chemises atteignent maintenant 94 p. 100 des directives de production de la CTPTG. Le chiffre établi par les directives pour les premiers six mois de 1946, est 315,000 douzaines ou 630,000 douzaines de chemises pour l'année. C'est quelque peu plus élevé que la production normale de paix et environ 25 p. 100 de plus qu'en 1945.

Le vétéran invalide

L'une des choses les plus réconfortantes que l'on constate, lorsqu'on étudie le tableau de l'emploi d'après-guerre, c'est la rapidité avec laquelle les hommes revenant des forces armées ont été absorbés dans la vie industrielle et ont repris leurs anciennes occupations, ou des tâches similaires, avec joie et enthousiasme.

Et, dans nombre de cas, cela s'applique à d'anciens combattants rendus partiellement invalides par la guerre.

Par exemple, sur les 2,500 employés de la Compagnie de Téléphone Bell qui avaient quitté leur travail pour s'enrôler, 37 sont revenus physiquement handicapés jusqu'à un certain point et cinq autres, plus gravement estropiés encore, ont également reçu de l'emploi de la Compagnie.

Pas un seul de ces 42 vétérans infirmes de la deuxième grande guerre n'a montré le moindre signe de difficulté à se rajuster au travail.

Tous se sont appliqués avec ardeur à leurs devoirs et remplissent leurs tâches à leur propre satisfaction et à celle de leurs employeurs.

Leur sens du devoir et de la loyauté est absolument remarquable.

Le danger des mouches

La Ligue de Sécurité de la province de Québec désire mettre la population en garde contre le danger que présentent les mouches. Avec l'arrivée de l'été, les mouches se multiplient et constituent un danger réel dans tous les foyers de la province.

On peut attribuer à la mouche commune de nos maisons presque toutes les maladies qui font leur apparition durant les mois d'été. Ne laissez pas les mouches envahir votre demeure car elles sont l'un des plus féconds propagateurs de maladies.

Par contre, l'air frais est essentiel à la bonne santé. En munissant vos fenêtres et vos portes de bons moustiquaires, vous interdirez à la mouche dangereuse l'accès de votre foyer et vous vous assurerez une ample provision d'air bienfaisant.

C'est pourquoi la Ligue de Sécurité demande votre collaboration dans la lutte qu'elle entreprend contre cet insecte malfaisant.

Posez immédiatement des moustiquaires aux portes et aux fenêtres de votre maison; protégez votre famille contre les maladies que les mouches sèment dans nombre de foyers, conclut la Ligue de Sécurité.

DEPUIS 1939

Sommes payées aux ouvriers de nos fabriques . . . DOUBLEES

Versements à l'impôt sur le revenu . . . . . MULTIPLIÉS PAR SIX

Profits payés aux actionnaires . . . . AUCUNE AUGMENTATION

Paiements annuels de la Compagnie Dominion Textile Limitée	(année se terminant le 31 mars) 1939	1946	Augmentation
Aux employés de nos fabriques	$4,503,785	$9,297,538	106%*
A l'impôt sur le revenu	244,513	1,509,647	617%
Aux actionnaires**	1,485,842	1,485,842	AUCUNE

*68% sous forme d'augmentation des taux de salaires et 38% en raison de l'accroissement de la production depuis 1939.

**Le 12 juin 1946, on comptait 3,765 actionnaires.

LA COMPAGNIE DOMINION TEXTILE LIMITÉE

Coups de plume

Le coléreux entre à tout propos dans le vif du sujet.

●

Les rois en exil ont généralement de quoi se consoler .

●

Ce sont surtout les rebuts de la société qui coûtent cher.

●

Les regrets voudraient être éternels, mais l'homme est éphémère...

●

Qui sait si le bon vieux temps de demain, ce ne sera pas aujourd'hui?

●

N'attendons pas, pour donner un vêtement usagé qu'il soit devenu guenille.

●

Il y a certainement, là-bas, quelqu'un qui trouvera chaussure à "votre" pied.

●

Il faut du doigté pour utiliser ses loisirs sans empiéter sur ceux des autres.

●

L'atome est une infiniment petit qui prend dans nos journaux infiniment d'espace.

●

Les enfants raffoleraient des épinards s'ils étaient rationnés. Et les adultes aussi...

●

Avec un gallon d'essence et un demiard d'alcool, on peut aller très loin — jusque dans l'autre monde.

●

Laver son linge sale en famille est bien; ne pas l'étendre ostensiblement sur la corde ensuite est mieux.

●

"Distance lends enchantment". C'est probablement pour cela que tant d'amais de la Russie ne vivent pas en Russie.

●

A force de prendre son bien où on le trouve, on finit par acquérir des goûts, des idées, des opinions et des objets très disparates.

●

Plus vous conservez avec soin et mieux les effets qui vous sont chers seront, un jour, éparpillés par le commissaire-priseur.

●

Plus on l'alimente avec des riens et plus le bonheur est chose légère.

●

Il suffit parfois, pour empêcher quelqu'un de porter fièrement son nom, d'un seul homonyme.

●

Compton va devenir, pendant quelques semaines au moins, "le plus beau comté" de toute la province.

●

Si l'histoire est un éternel commencement, c'est parce que les hommes d'aujourd'hui sont en tout point semblables à ceux d'hier et d'avant-hier.

●

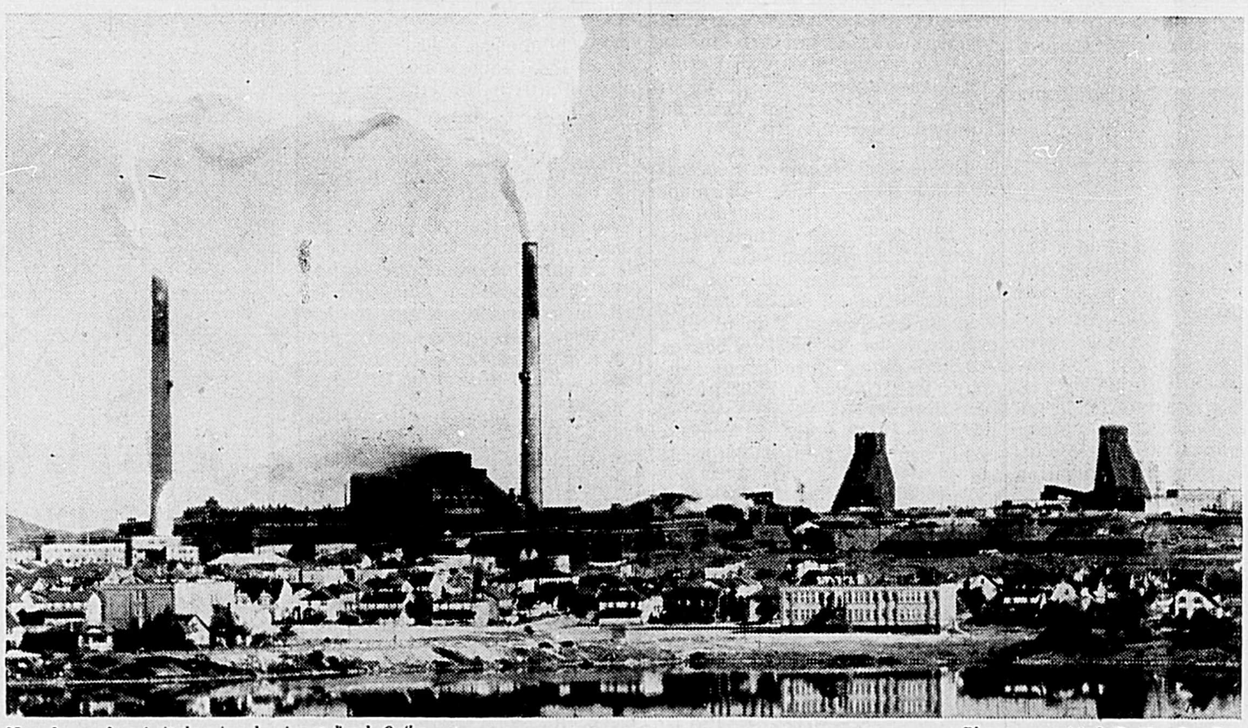
M. King est depuis vingt ans premier ministre.

●

Le touriste attiré par un beau prospectus finit toujours par démêler le faux du vrai.



CONNAISSEZ MIEUX LE QUÉBEC...



Noranda, une des principales mines de cuivre et d'or du Québec — *Photo par courtoisie du Pacifique Canadien*



Connaissez-vous le Québec? Savez-vous, par exemple, que la production minière depuis trente ans s'est accrue de $18,000,000 à plus de $100,000,000 par année! Le minerai exploité comprend l'amiante, le cuivre, l'or, l'argent, le nickel, le zinc et autres métaux!

Le gouvernement du Québec, qui ne manque pas de prévoyance, maintient une école de formation de mineurs à Val d'Or. Le ministère des Mines s'est assuré les services d'un plus grand nombre de spécialistes et de géologistes et il se propose de faire l'étude et de dresser la carte géologique de nouvelles régions.



Bien que la bauxite soit importée de l'Amérique du Sud, Québec est maintenant un centre mondial de raffinage de l'aluminium. Il est également un des principaux producteurs d'amiante. Presque toutes les mines de métaux sont situées dans une région de 6,000 milles carrés—et il ne faudrait pas oublier que la superficie du Québec est de 703,635 milles carrés! Cette industrie n'est donc encore qu'à ses débuts.

On constate le même développement soigné de ses autres ressources naturelles . . . l'agriculture, les pêcheries, l'exploitation forestière, l'énergie hydroélectrique, etc. Car ce sont là la vie et le travail du peuple. Le Canada compte sur ces précieuses ressources pour les nombreuses matières si essentielles à une grande nation unie!



LE QUÉBEC ÉDIFIE POUR L'AVENIR

En 1608, Samuel de Champlain arrivait à Québec avec les premiers colons. Aujourd'hui, la population du Québec se chiffre à 3,000,000 d'âmes, son commerce de détail annuel à $800,000,000. Le Québec l'emporte sur toutes les autres provinces dans les domaines de l'énergie hydro-électrique, des textiles, du bois, du papier-journal, de la chaussure, du tabac transformé, de l'amiante et de l'aluminium. Les ressources naturelles, l'agriculture et le transport y sont sagement développés. Et maintenant, le Québec, dont le peuple est si profondément attaché au pays, se prépare à partager avec ses provinces soeurs, un brillant et glorieux avenir.



SOYEZ FIERS DU QUÉBEC—C'EST UNE PARTIE DE VOTRE PAYS

GARDEZ VOS OBLIGATIONS DE LA VICTOIRE
Le meilleur placement que vous puissiez faire au Canada

THE CARLING BREWERIES LIMITED

Auguste Désilets — Roger Deshaies
DESILETS & DESHAIES
AVOCATS
TELEPHONE: 152 — GRAND'MERE



Accepterez-vous un contrat...

POUR RENDRE LA VIE FACILE À VOTRE FAMILE?

Consultez J. P. Walsh
. . . votre ami à la Canada Life

IL VOUS AIDERA à choisir le contrat Canada Life le plus convenable à vos besoins particuliers. Il vous montrera comment ce contrat crée pour vous une succession immédiate — pas une grosse fortune, nécessairement, mais ample protection pour votre famille au cas où vous deviez mourir trop tôt. Il vous montrera comment vivre une vie aussi facile qu'il vous en dira, si vous atteignez l'âge de la retraite, sans autre tâche que d'endosser et encaisser le chèque mensuel de la Canada Life.

Demandez à votre ami à la Canada Life de vous donner les détails.

La Compagnie d'assurance sur la vie
CANADA LIFE

DES LENDEMAINS PLUS HEUREUX POUR VOUS ET LES VÔTRES!

Grande Manifestation Patriotique

NOTRE VILLE CELEBRE MAGNIFIQUEMENT LA FETE NATIONALE

La St-Jean-Baptiste, fête nationale des Canadiens-français, a été l'objet, dimanche et lundi les 23 et 24 juin, l'occasion de manifestations patriotiques enthousiastes et fort significatives, auxquelles les gens de tout âge et de toute condition ont activement pris part, par milliers.

Dimanche soir, par une température idéale, les manifestations ont commencé à l'église, sous forme de cérémonie paroissiale, puis se sont transportées à la cour du collège St-Marc. L'ouverture paroissiale s'est faite à l'église, sous la présidence de M. le Curé, à l'issue des vêpres du dimanche et du salut du St-Sacrement. Une fois la cérémonie religieuse terminée, on s'est transporté sur le portique de l'église, pour la sonnerie du clairon, l'allocution du curé ou de son représentant, l'hommage à Saint Jean-Baptiste, patron de la nation canadienne-française, le chant à Saint Jean-Baptiste, l'allocution de représentant du conseil municipal, l'hommage à Champlain, père et fondateur de la patrie québecoise, le chant-innovation à Champlain, l'allocution du représentant de la Commission Scolaire, la lecture de la proclamation de la société St-Jean-Baptiste par le délégué, l'affichage de la proclamation, le chant d'ouverture de la fête nationale, "C'est la St-Jean", la sonnerie des cloches et le chant de l'hymne national.

A St-Pierre, M. le vicaire L. Panneton remplaça M. le chanoine Hervé Trudel, v.f., curé. M. l'échevin Ménard représentant l'autorité municipale, M. le Dr R. Frigon la commission scolaire, et Me Aelx. Bastien était led élégué de la St-Jean-Baptiste. A St-Bernard, M. le curé Alphonse Lord représentait l'autorité paroissiale, M. l'échevin Dalphond l'autorité municipale, M. Albéric Guay la Commission Scolaire, M. Roland Boulanger la St-Jean-Baptiste. A St-Marc, M. le curé Anselme Trudel agissait pour l'autorité religieuse et remplaça aussi M. l'échevin Lambert; M. Gédéon Desaulniers agissait pour la Commission Scolaire, et M. Harry St-Hilaire était le délégué de la St-Jean-Baptiste. Au Christ-Roi, l'autorité religieuse était le R. P. Charles Pellerin, s.s.s., curé, l'autorité municipale, M. le promaire F. Gagnon, l'autorité scolaire, M. Wilfred Vincent, et le délégué de la St-Jean-Baptiste, M. Amance Marceau.

S. H. le maire Bilodeau et M. Paul Telmosse, président de la Commission Scolaire, ont présidé la manifestation en plein air, au collège St-Marc. Aux premiers rang, on remarquait le R. P. Lorenzo Gauthier, c.s.v., conférencier, M. l'abbé Albert Deschamps, vicaire à St-Bernard, et M. l'abbé Gérard Lemire, vicaire à St-Marc, M. Emile Boisvert, président de la Société St-Jean-Baptiste, Me Léon Lamothe, avocat, MM. les échevins Adem Grenier, J.-E. Ménard, J.-D. Dalphond, M. François Roy, grand chevalier, Mlle Monique Allard, présidente de l'Amicale de l'Académie St-Marc, de nombreux représentants de nos associations religieuses, paroissiales, patriotiques, les Révérends Frères Félix-Marie, f.i.c., directeur de l'Ecole Supérieure, Désiré Marie, directeur du collège St-Marc, et François, etc.

Un court concert de musique instrumentale a été présenté par l'Harmonie de l'Ecole Supérieure Immaculée-Conception, sous la direction du professeur Philippe Filion. La Société d'Opérette de Shawinigan, sous la direction de M. Richard Gill, a exécuté plusieurs chants patriotiques, O Carillon, durant le salut au drapeau, Invocation à Champlain, Chant à Saint Jean-Baptiste, Jadis la France sur nos bords, Restons français, Vive la Canadienne, Ave Mari Stella, Salut à Québec, et le chant Ut queam laxis, autour du feu de la St-Jean. M. François Lafrance agissait comme cérémoniaire.

* * *

M. Emile Boisvert, président de la St-Jean-Baptiste, a donné une courte allocution, après la proclamation de la Société St-Jean-Baptiste. Il a rappelé la vaillante compagne des minorités de l'ouest canadien, leur campagne pour Radio-Ouest, qu'on vient d'inaugurer à St-Boniface, et où toutes les autorités se sont unies pour proclamer, confirmer officiellement le bilinguisme au Manitoba, où Canadiens-français et Canadiens-anglais ont fraternisé, ceci se passant 30 ans après que les droits du français eurent été immolés au Manitoba. Ceci prouve que jamais il ne faut désespérer, que les obstacles ne doivent pas être une source de découragement.

S. H. le maire Bilodeau a fait la déclaration d'ouverture officielle de la Fête nationale, la St-Jean-Baptiste de Shawinigan, et déclaré que Shawinigan fêtait toujours magnifiquement la fête nationale des Canadiens-français. Notre ville est à la fois fidèle à la devise de Shawinigan, "Fais bien ce que tu fais", et à la devise de la province de Québec, "Je me souviens". Nous avons des droits et des devoirs, comme Canadiens-français, et la St-Jean-Baptiste est l'occasion de les affirmer, de prendre des résolutions, et de les appliquer, au nom de tous ceux qui ont fait quelque chose, depuis la découverte du Canada, à qui nous devons notre reconnaissance. Nous ne voulons détruire personne, mais nous voulons rencontrer avec le sourire, et en toute amitié, ceux qui vivent sur le même sol que nous. Espérons que les jeunes de demain ne trahiront pas le passé, car ce passé est trop beau, trop noble pour être oublié ou mis de côté. Suivons l'exemple des aïeux, qui nous ont enseigné le courage, la probité, la fierté.

* * *

M. Paul Telmosse, président de la Commission Scolaire, a rendu hommage à Champlain, dont la vie est une leçon de courage, de foi, de persévérance, de désintéressement. Les échecs, la maladie, les attaques les plus sournoises ne le découragèrent jamais, car il avait un idéal. La perspective d'honneurs qui pourraient remplacer les misères auxquelles il allait volontairement, ne le tint jamais inactif, ne miroita jamais à ses yeux. C'est Champlain qui a placé la jeune colonie française dans une telle situation qu'elle ne pouvait plus mourir, quand Champlain, en 1635, rendit sa belle âme à son Créateur.

* * *

M. l'abbé Albert Deschamps a parlé ensuite, au nom de l'autorité religieuse, pour rendre hommage à Jean-Baptiste, patron des Canadiens-français, modèle incomparable. C'est un véritable honneur, pour les Canadiens-français, d'avoir un tel patron, un tel modèle.

Il ne tolère pas les compromis, les demi-mesures, les lâchetés. Il donne sa vie plutôt que de céder sur ce qu'il ne juge pas permis. Tous, pareillement, devons nous méfier de la maçonnerie, de l'anticléricalisme et devons empêcher tout affaiblissement de notre patriotisme, au point de vue individuel, familial, comme social. Il faut relever notre foi, qui tend à diminuer, empêcher le sabotage de la famille; il faut du courage, à l'heure actuelle, pour afficher notre catholicisme et notre canadianisme, mais c'est une raison de plus de l'afficher. Apprenons notre histoire, communions à ses grands faits. Jean-Baptiste est un exemple de courage, de pureté que nous devons toujours avoir présent à l'esprit.

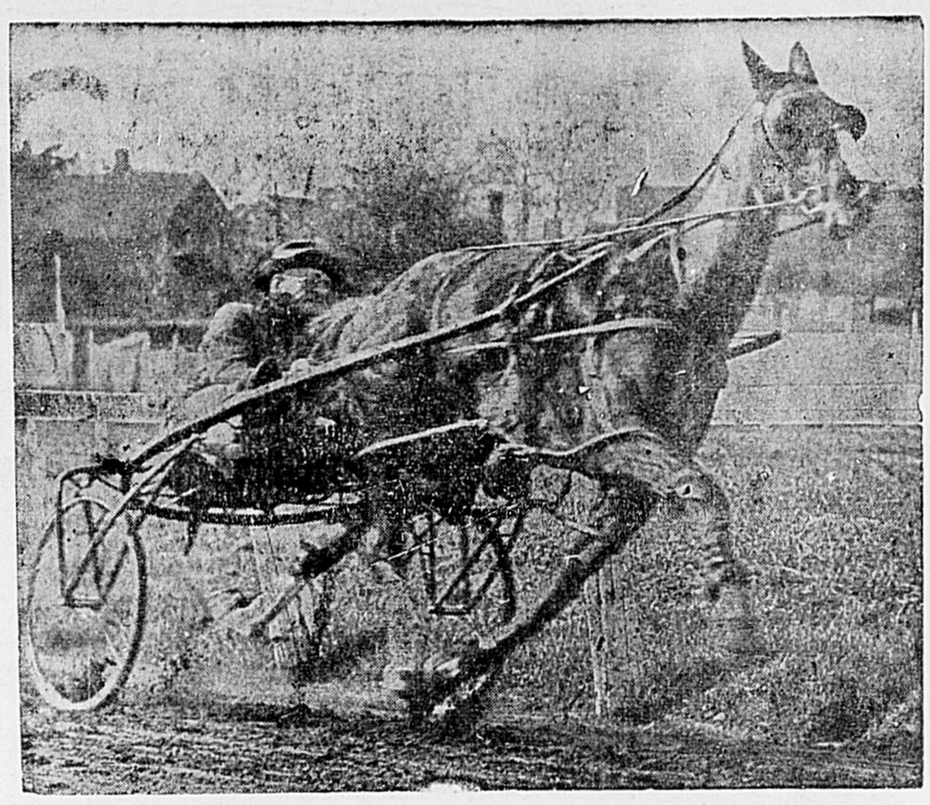
* * *

Me Léon Lamothe a présenté le conférencier de la soirée, le R. P. Gauthier. "Restons dans le clair azur, sur les sommets, pour que les coups d'en bas ne nous atteignent pas. Evitons le paganisme, l'immoralité, l'ivrognerie, le blasphème, la paresse, le communisme, et l'irrespect de l'autorité. Nous sommes ici de par la volonté de la Providence. Sachons y remplir notre mission. Que notre foi soit l'essence de notre vie et pas simplement une ceinture de sauvage. Que notre patriotisme se traduise en actes, soyons des catholiques vivants, en tout domaine, pour servir et rayonner. Il faut savoir gagner le coeur d'autrui en gardant nos droits".

* * *

Le sermon, à la messe, fut prononcé par M. l'abbé Gérard St-Pierre.

Dans l'après-midi, il y eut parade, mais malheureusement celle-ci fut dérangée par la pluie.



Ouverture des Courses
au Parc St-Michel
Sur la route Trois-Rivières - près d'Almaville

Dimanche et Lundi
le 30 juin et le 1er juillet

à 2 h. 30 p.m.

$2,300 en prix

TROIS CLASSES CHAQUE JOUR

Entrée: $1.00 **Enfants: 25c**

Aux Electeurs du Quartier No 1



Mes chers concitoyens,

J'ai été très touché de la marque de confiance que vous m'avez témoignée, au jour de la nomination en m'élisant de nouveau, par acclamation, votre représentant au Conseil de ville pour le Quartier no. 1. C'est donc que vous avez cru que j'avais fait mon devoir. Et un pareil témoignage est toujours réconfortant pour un homme public.

J'espère que pendant les deux prochaines années de mon nouveau mandat, je serai encore à la hauteur de la situation et que je pourrai comme par le passé, vous rendre les services que vous attendez de moi.

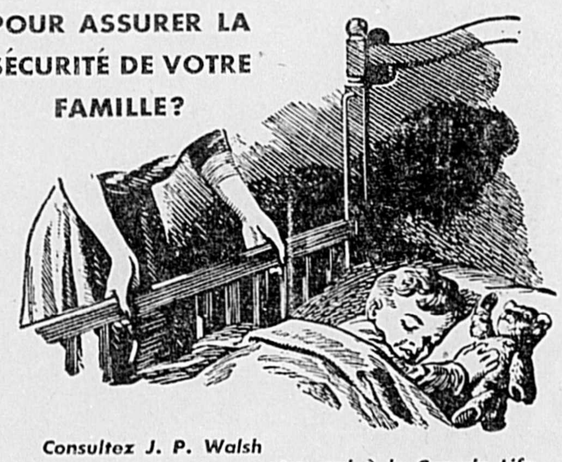
Votre tout dévoué,

J. D. DALPHOND

ECHEVIN QUARTIER No. 1

Accepterez-vous un Contrat...

POUR ASSURER LA SÉCURITÉ DE VOTRE FAMILLE?



Consultez J. P. Walsh
... votre ami à la Canada Life

COMBIEN CELA vous vaudrait-il de savoir que votre famille sera toujours à l'abri du besoin, quoiqu'il vous arrive, ou encore, que vous aurez toujours un revenu mensuel pour payer les comptes même si, au pis aller, vous deviez vieillir et vouloir cesser de travailler?

Votre ami à la Canada Life se fera un plaisir de vous dire combien facilement cela peut se réaliser. Demandez-lui de vous donner toutes les explications, puis, prenez vous-même la décision.

La Compagnie d'assurance sur la vie
CANADA LIFE

DES LENDEMAINS PLUS HEUREUX POUR VOUS ET LES VÔTRES!

Les vaillantes tribus indiennes du Haut-St-Maurice

Quelque part, dans le "Bulletin des Recherches Historiques", Benjamin Sulte a relaté un fait assez curieux auquel des gens avaient, dans le temps attaché beaucoup d'importance, et pour cause. Une lettre aurait été écrite en 1806 à l'ambassadeur de France à Washington par un drôle dont on n'a jamais pu découvrir le nom. L'épitre était tellement beurré d'inaxactitudes, de fantaisies, d'anachronismes, que l'on a cru que son auteur avait tout simplement voulu se payer la tête du destinataire.

Celui-ci, toutefois la lut avec complaisance et même en envoya une copie à Napoléon 1er. D'après cette fumisterie, la population du Bas-Canada demandait des armes et devait s'insurger à la première apparition d'un uniforme français.

"Les vaillantes tribus indiennes du Saint-Maurice" n'attendaient qu'un signal pour égorger les garnisons anglaises. Rien que ça!

Quelles étaient alors ces "vaillantes tribus indiennes du Saint-Maurice, si belliqueuses? Ni plus ni moins que les Têtes-de-Boule qui, à cette époque, étaient la race indienne la moins nombreuse, la plus misérable et la plus remplie d'horreur pour la guerre. Mais une révolte chez les Canadiens français, même tard au siècle dernier, c'était toujours une affaire d'intérêt passionnant, chez les gens du Haut-Canada surtout.

Et quelles étaient ces Têtes-de-Boule dont il est fait mention dans la lettre du fumiste de 1806? C'est en 1690 seulement que l'on commença à parler de cette tribu indienne habitant les hauts du Saint-Maurice qu'occupaient, depuis les débuts de la colonie, les braves Attikamingues qui furent toujours très fidèles aux Français et qui payèrent même cette amitié aux Français du massacre à peu près total de leur race.

Or, dès qu'on n'entendit plus parler des Attikamingues, on fit mention dans les relations des Têtes-de-Boule. Il est donc rationnel de supposer que Attikamingues, c'est tout un. On est d'avis que ces Têtes-de-Boule étaient les derniers survivants de la tribu des Attikamingues. Ce sont les seuls indiens que l'on rencontre en remontant le St-Maurice. Race errante, ces sauvages ne restent jamais en place.

On commença à les évangéliser en 1837. Le premier de leurs missionnaires fut le Père Jacques Harper, qui se noya, en juin 1839, au-dessus de La Tuque, à l'endroit appelé les Grandes-Pointes. Les Têtes-de-Boule se montrèrent très dociles à l'enseignement religieux. Ils sont timides et très craintifs. Ils ne se nourrissent que de lièvres et de poisson blanc qui était la nourriture favorite des Attikamingues qu'on a aussi appelés, à cause de cette caractéristique, les "Poissons Blancs".

Voilà en quelques traits la "féroce tribu" qui, en 1806 d'après la lettre précitée, n'attendait qu'un signal pour massacrer les garnisons anglaises du Canada!

SAINTE-FOY.

DESILETS & DESHAIES

Avocats

GRAND'MERE QUE.

"LES GRANDS MOMENTS DE LA VIE"



"...jusqu'à la fin de mes jours"

Au moment où vous glissez l'alliance à Son doigt, votre esprit est tout absorbé par les fleurs d'oranger, le carillonnement des cloches et les billets réservés pour le voyage de noces. Plus tard, quand toute l'animation causée par la cérémonie du mariage aura plus ou moins disparu, vous pourrez réfléchir et vous dire "... 'jusqu'à la fin de mes jours' ... MAIS après?"

C'est le moment propice de téléphoner au représentant de la North American Life pour lui demander quelques conseils amicaux. Il vous allègera l'esprit, en vous indiquant comment vous pouvez établir une succession importante . . . et assurer ainsi à votre Chère Moitié un revenu pour la *vie*.

Vous serez *toujours* content d'avoir consulté le représentant de la North American Life. Il vous soumettra sommairement un projet d'assurance pratique qui conviendra à *vos* besoins et à *vos* moyens.

NORTH AMERICAN LIFE

Bénéfices Exceptionnels aux Assurés

Alcide Caron, rep.
Edifice Ameau
Trois-Rivières

Aux Electeurs Municipaux du Quartier No 2

MESSIEURS,

Merci pour le beau témoignage que vous m'avez donné en me réélisant échevin du Quartier No. 2 pour un autre terme.

La charge d'échevin comporte des responsabilités et réclame du travail, mais elle est légère à porter, quand on représente une population qui sait reconnaître le travail accompli et la bonne volonté de ceux qui la représentent.

J'ai ressenti un bien vive émotion lorsque j'ai appris que, tous ensembles, vous avez voulu renouveller mon mandat.

C'est un stimulant qui produira son effet. Et soyez assurés que je mettrai tout en oeuvre pour un développement encore plus intensif de notre jolie ville.

Sincèrement à vous,

J. E. MENARD

ECHEVIN QUARTIER No. 2

CHANGEMENTS D'HORAIRES

Services d'Autobus Améliorés

TROIS-RIVIERES
à
MONTREAL et QUEBEC

En vigueur le 27 Juin 1946

A partir de la date ci-dessus ,des services d'Autobus additionnels seront opérés entre Trois-Rivières, Montréal, Québec, et les endroits intermédiaires

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter votre Agent Local

TERMINUS D'AUTOBUS CARIER

58 rue du Platon Trois-Rivières

Tél. 1644

LA COMPAGNIE DE TRANSPORT PROVINCIAL

MONTREAL

L'Allemagne et la Paix

Il y a cinq principaux points qui séparent les Alliés des Russes dans le règlement de la paix européenne. Il y a celui des colonies, celui des Balkans, de Trieste, de l'Autriche et enfin celui de l'Allemagne.

Voici le point de vue respectif des Alliés et des Russes sur ces questions:

1) Colonies: les Etats-Unis et l'Angleterre favorisent la formule du trusteeship en réalité un mandat — mais l'Angleterre désire voir l'autonomie de la Cyrénaique, accolée à la frontière égyptienne.

Les Russes s'opposent à ces vues sous prétexte de "monopole" méditerranéen.

2) Balkans: les Alliés sont en faveur de la liberté commerciale du Danube et de porte ouverte.

Les Russes disent que la question danubienne doit être réglée par les pays danubiens seulement.

3) Trieste: les Alliés sont pour l'internationalisation du port sous la souveraineté italienne.

La Russie se prononce d'une façon non équivoque de la thèse yougoslave, avec internationalation du port.

4) Autriche: les Puissances occidentales demandent un rapide règlement de la question, avec un traité de paix, afin de stabiliser au plus vite la situation de ce pays.

Moscou ne répond pas aux avances faites par les autres pays.

5) Allemagne: proposition d'un contrôle international pendant 25 ans, la création d'une fédération politique et d'une entité économique.

La Russie favorise des délais avant de prendre une décision au point de vue économique et politique.

En Allemagne plus qu'ailleurs, on se trouve en face de deux thèses opposées, qui semblent irréductibes, à moins que certaines nations reprennent leur indépendance d'action.

Il suffit de jeter un coup d'oeil sur la carte de l'Allemagne pour s'apercevoir que l'Angleterre et la Russie se sont partagé la Prusse, berceau et centre réel de la puissance germanique. La France et les Etats-Unis n'ont que les territoires secondaires. L'Angleterre a une région surtout industrielle, la Russie, une zone surtout agricole. Les deux pays suivent une politique analogue, d'attirer àeux leurs zones respectives. On s'explique alors pourquoi les points de vue de Londres et de Moscou diffèrent du tout au tout et pourquoi Paris et Washington jouent presque le rôle de spectateurs.

L'unité, dans ce cas, devient très difficile à faire et l'on observe depuis quelque temps une recrudescence marquée du nationalisme allemand. En deux mots, deux camps allemands sont en formation, par la faute ou par l'erreur de l'Angleterre et de la Russie, deux camps qui haïssent les Alliés autant que Moscou et qui sont disposés à s'appuyer sur n'importe qui pour se libérer. Aussi est-il possible d'envisager peut-être très rapidement, un groupe temporairement pro-russe, nettement dirigé contre l'Occident, tandis que l'on trouverait la contre-partie dans les zones occupées par les autres Alliés. Cette contre-partie serait violemment anti-russe. Un conflit est donc possible. Les Allemands le souhaitent et espèrent ainsi, en lançant les Alliés contre les Russes ou les Russes contre les Alliés se débarraser de tous.

Dangers durant les vacances

Un coup de soleil, l'herbe à la puce, l'eau polluée, le lait non pasteurisé, l'excès de fatigue, ne pas savoir nager, tous des risques qui peuvent gâcher les vacances.

"Notre premier été de paix! Profitons-en dans toute la mesure du possible." C'est le conseil que nous donne Miss Jean Lambert, dans le numéro d'été de "Health", journal officiel de la Ligue canadienne de santé.

Miss Lambert, assistante du rédacteur en chef de "Health", met en garde les citadins en vacances contre les dangers du coup de soleil, de l'herbe à la puce, de l'excès d'exercice; elsouligne le danger de s'abreuver d'une eau non chlorurée et de boire du lait non pasteurisé, et Miss Lambert nous avertit qu'il est de première importance d'apprendre à nager avant de se lancer à tout hasard en canot.

Un teint bronzé est l'ambition de toute personne en vacances, mais, nous apprend Miss Lambert, pour acquérir ce teint sans danger cela prend deux semaines. Les premiers jours, il ne faut s'exposer au soleil ardent que pour dix minutes au plus le matin et dix minutes l'après-midi.

"Un coup de soleil est une véritable brûlure, dit Miss Lambert, aussi réelle que celle causée par une plaque de fer rougie, et un coup de soleil peut être très dangereux. - Les lotions dites "suntan" que l'on trouve sur le marché empêchent, jusqu'à un certain point, la brûlure du soleil mais elles ne sont pas un remède lorsque le coup de soleil s'est produit."

L'herbe à la puce est une plante grimpante, absolument inoffensive d'apparence et dont les tiges à groupes de trois feuilles se développent aussi bien dans les forêts qu'au bord des fossés et dans les alentours des grèves. Toutes les parties de la plante - feuilles, fleur, fruit, écorce et racine - sont également vénéneuses. Les vêtements peuvent transmettre le poison, surtout si ces vêtements étaient humides lorsqu'ils sont venus en contact avec la plante - même un animal passant au milieu des tiges peut en transporter le poison.

"Si vous devenez infectés par l'herbe à la puce, ne vous grattez pas, conseille Miss Lambert. "Votre meilleur remède, en pareil cas, est le simple savon de cuisine; il vous soulagera grandement. Savonnez généreusement les parties infectées et frottez fort à l'eau courante, plusieurs fois de suite."

Un autre danger des vacances c'est l'eau qui semble potable mais qui peut être contaminée. L'eau est un véhicule reconnu des maladies contagieuses, mais elle est rendue sans danger en la faisant bouillir ou par le procédé chlore. Un verre ou une tasse ne doit jamais servir à plusieurs personnes.

Il est toujours prudent de purifier l'eau de puits ou de source ou même l'eau qui nous arrive par une tuyauterie dont on ignore les conditions hygiéniques. Les Services de santé provinciaux peuvent fournir tous les renseignements sur les moyens les plus simples de purifier l'eau à la maison.

Un autre élément de danger durant les vacances est le lait. La pasteurisation du lait n'est malheureusement pas obligatoire chez nous, et si les citadins, en général, ne consomment que du lait pasteurisé, il n'en est pas de même à la campagne. Même un lait manipulé dans les meilleurs conditions hygiéniques peut quand même porter des germes dangereux. Tout en étant un des meilleurs aliments pour l'être humain, le lait peut être la cause de maladies sérieuses et le lait crû le plus propre n'est pas toujours exempt de bactéries dangereuses. Miss Lambert conseille fortement de pasteuriser à la maison le lait crû s'il est impossible de se le procurer déjà pasteurisé. La méthode de pasteurisation à la maison peut être obtenue en écrivant à la Ligue canadienne de santé, 914, édifice Sun Life, Montréal, ou encore au ministère de la santé de la province. L'on conseille encore d'ajouter plus de sel aux aliments durant les mois d'été afin de compenser à la perte du sel dans l'organisme causée par la transpiration.

Hommage à la Grèce

La radio d'Athènes a consacré tout un programme d'hommage au Canada à l'occasion des vingt années de M. King comme premier ministre de notre pays. Les liens entre la Grèce et le Canada sont ceux d'une excellente amitié. Le peuple grec ne peut oublier que de toutes les nations alliées, c'est le Canada qui a été le premier pays à le secourir massivement par ses expéditions de blé immédiatement après la libération. Il y a quelques mois, le gouvernement déléguait un ambassadeur à Athènes, le général Laflèche, héros de la guerre de 1914 et ancien ministre à Ottawa.

Enfin, les citoyens canadiens d'origine grecque, qui ont manifesté pendant la guerre la plus belle activité patriotique, sont reconnaissants de la façon fraternelle avec laquelle on les a admis dans la communauté nationale. Ils savent que la politique libérale de M. King en matière démographique n'est pas étrangère à ces bons traitements. D'où les bons sentiments qu'on nous porte là-bas et que nous ne manquons pas l'occasion d'exprimer à la Grèce chaque fois que nous le pouvons.

VRAIMENT

C'est en supprimant l'initiative privée, affirment les socialistes, que nous pourrons réorganiser un monde meilleur. Voilà encore une dangereuse illusion. En effet, les libertés constituent un tout indivisible. La suppression d'une seule, — qu'il s'agisse de la liberté économique ou de la liberté politique, la chose importe peu — provoque la disparition progressive des autres, emportées dans un même tourbillion. Le socialisme, et la preuve en est faite, est autoritaire par nature. C'est ce que les Canadiens doivent comprendre avant qu'il ne soit trop tard.

●

Le contribuable canadien, qui entretient de son gousset Radio-Etat ou CBC, n'a pas cru, un seul instant, que la T.S.F. nationalisée atteindrait aisément ses fins idéales: cultiver les beaux talents, parrainer les programmes qui n'avaient pas encore l'appui de commanditaires commerciaux, rendre la radio plus accessible aux masses Car on imaginait bien que ce service comme tous ceux étatisés, serait rongé par l'ingérence politique, ankylosé par la *bureaucratie. Ce qu'on ne prévoyait pas*, toutefois, et ce qui est arrivé quand même, c'est que Radio-Etat, au Canada, tenterait de s'ériger en monopole pour faire un choix arbitraire des programmes et des artistes. En Espagne et en Russie, on dicte aux écouteurs de la T.S.F. qui ils doivent entendre et ce qu'ils doivent entendre. Cette dictature, dont nos gens s'indigneraient pourtant, est-elle en passe de s'installer au Canada?

●

Dans l'élection complémentaire de Compton, qui aura son dénouement aux urnes, le 3 juillet, tous les partis qui s'y affrontent: Union Nationale, libéraux et Bloc Populaire, sont unanimes à répudier le socialisme comme base sur quoi asseoir l'économie canadienne. On s'y accorde à compter largement sur l'entreprise privée pour imprimer à l'industrie le mouvement requis par la reconversion d'après-guerre. C'est une unanimité à noter dans une province où la C.C.F. croit encore avoir des chances d'expansion.

●

Les grèves tiennent sur le gril, aux Etats-Unis et au Canada, les manufacturiers que les gouvernements tiennent toujours soumis à un contrôle rigide des prix. Les gouvernements, pourtant, laissent bien monter les salaires. Mais ils s'entêtent à ne pas reconnaître qu'à des hausses de gages ouvriers doivent correspondre des majoration dans les prix demandés par le fabricant pour ses produits. Au début, Truman, pour ne citer que lui, voulait voir les contrôles disparaître avec la guerre. Mais, depuis, l'électoralisme a gagné Truman. Ce qui va maintenant se produire, c'est qu'on sera bien obligé de consentir aux manufacturiers des hausses de prix et celles,ci, comme on le prévoit à Washington, seront fortes que si les contrôles avaient été desserrés dès la guerre finie.

●

M. Howe est dépité de se faire appeler un socialiste parce qu'il insiste pour laisser les chemins de fer, le transport par air et la radio sous le contrôle d'Etat. S'il était réellement socialiste, le gouvernement prendrait aussi tout le reste, prétend M. Howe. Pourtant à date, le gouvernement canadien a le contrôle d'un aussi gros volume d'affaires, proportions gardées, qu'en a le gouvernement anglais qui se dit carrément socialiste. Ce que M. Howe veut dire, somme toute, c'est qu'il est un socialiste par versements. Chacun de ceux-ci, si on laisse sucessivement sous le contrôle d'Etat, avec l'industrie jusqu'à l'assurance et la médecine.

Rendez votre maison attrayante

La chambre de bain

Rien, dit-on, ne trahit plus sûrement l'âge d'une maison que la salle de bain, Rien, non plus, ne peut mieux trahir votre décoration d'intérieur, à moins que cette pièce, aux proportions nécessairement restreintes, ne se distingue par une fraîcheur et une coquetterie de bon aloi. Si vos invités n'observent parfois que distraitement les élégants détails de l'agencement de couleurs dont vous avez doté votre foyer, il y a fort à parier que les détails de la salle de bain ne leur échapperont pas!

Du seul point de vue de votre confort, il convient de vous intéresser particulièrement à l'harmonie des couleurs de la salle de bain, car vous commencez la journée dans cette pièce et celle-ci peut influencer votre humeur pour toute la journée. Les couleurs ternes, qui jurent les unes avec les autres, vous dépriment à votre insu. Au contraire, les tons gais et harmonieux exercent une heureuse influence sur l'humeur matinale.

Pour la maîtresse de maison qui s'intéresse particulièrement à l'aspect de son intérieur, la salle de bain offre cet agréable avantage qu'elle peut recevoir un agencement de couleurs fort distinctif sans le moindre inconvénient. Ailleurs, dans ces pièces où l'on passe une bonne partie de la journée, les couleurs trop vives par agacer, mais tel n'est pas le cas de cette pièce intime, où l'on ne séjourne jamais bien longtemps.

Vous voulez donc des couleurs claires, vives, voire même éclatantes? Voici la pièce où peut s'exercer votre fantaisie. Le pastel conservateur prévaut dans tout le reste de la maison: que la salle de bain vous change de cette douceur uniforme par un accueil plus haut en couleurs. Pourvu qu'il reste harmonieux, le pinceau peut perdre ici, sans danger, toute retenue...

Un agencement typique consiste à associer le bleu ciel au jaune vif. Parfaitement atroce dans une autre pièce, cette paire fait excellent ménage dans la salle de bain. Le bleu azur s'applique au plafond et à la partie supérieure des murs, la partie inférieur portant le jaune. La fenêtre surélevée offre un rideau jaune sur cadre bleu, tandis que les porte-serviettes, les porte-savons, les tablettes et autres accessoires du genre peints en bleu, se détachent sur fond jaune.

Mais que d'autres agencements s'offrent à votre choix! Si vous préférez un aspect plus conventionnel, rien ne vous plaira mieux que le blanc et le noir. D'autre part, les murs pêche sont toujours bien agréables et donnent un reflet rose à la salle de bain, même par les matins les plus sombres. Beaucoup préfèrent par contre le vert allié au jaune pâle, ou l'ivoire marié au vieux rose. En fait, l'harmonie des tons et des nuances varie à l'infini.

Quand on applique de la peinture à la salle de bain, on peut, par la magie du pinceau, transformer maintes choses afin de compléter l'harmonie d'ensemble. Par exemple, pourquoi ne pas donner à l'intérieur de la pharmacie domsetique une couleur contrastant avec celle du mur? Pots et bouteilles nuisent-ils à la beauté de l'ensemble? Pourquoi ne pas les peindre afin qu'ils entrent docilement dans votre agencement? Non seulement donnerez-vous ainsi à votre pièce une personnalité bien caractéristique, mais encore aurez-vous beaucoup d'agrément à réaliser ce petit chef-doeuvre bien individuel de décoration d'intérieur. En effet, on ne connaît guère d'occupations plus séduisantes que le maniement du pinceau et des couleurs pour exprimer son goût personnel. Rien de plus amusant, en vérité, que de transformer une salle de bain grise et terne en un petit bijou parfaitement conforme à ses goûts. Sous forme d'émail ou de peinture, la couleur se fait nettement l'alliée précieuse de la maîtresse de maison qui refuse d'accepter les préférences des autres. Vous avez aussi des préférences? Comptez sur les miracles de la couleur et n'hésitez pas à réaliser vos goûts à la salle de bain: voilà la pièce où toutes les audaces sont permises dans l'harmonie, où le jazz des couleurs éclatantes ne vous lassera jamais!

PATRIE

La "Saint-Jean-Baptiste" ramène avec elle les sujets de patrie, patriotisme, nation, nationalité.

L'idée de patrie ne se sépare guère de l'idée de nation. Le mot "patrie" éveille celui de père, paternité, et nous invite à la reconnaissance des fils pour leurs parents. Le mot "nation" éveille l'idée de naissance, "natus"; ce sont les êtres nés pour s'aider les uns les autres.

La patrie évoque un sentiment, rappelle le patriotisme, tandis que la nation exprime l'ensemble de nos actions qui déterminent le sens national. Nos actions finissent toujours par ressembler à nos pensées, et nos pensées sont faites à l'image de tout ce qui nous entoure, le sol où nous habitons, l'horizon qui borne notre vision, nos forêts, nos champs, l'air que nous respirons. On peut donc dire sans paradoxe: telle maison, tel maître. L'ensemble de toutes ces choses façonnent le sens national d'où vient notre attachement au sol." (Abbé Joseph Raîche).

"Formez d'abord vos élèves à connaître leur patrie". disait M. l'abbé Pascal Potvin à l'occasion du congrès de Sainte-Anne de la Pocatière... Mais tout de suite se pose la question vraiment embarrassante pour un Canadien français: quelle est donc notre patrie? De toutes les définitions données de la patrie, retenons celle-ci qui les résume toutes: La patrie, c'est le *pays* dont nous sommes les citoyens par naissance ou par choix, et c'est aussi la *population* de ce pays. Notre patrie à nous, Canadiens, *même français, c'est donc* tout le Canada avec toute sa population. C'est cet immense pays qui s'étend des Etats-Unis au pôle nord, de l'Atlantique au Pacifique; c'est toute la population qui l'habite, française, anglaise ou autres; c'est la population catholique, protestante, hérétique ou infidèle... Donc, pour connaître ma patrie, je dois connaître *tout le Canada* et *toute sa population*, non pas seulement ce qui convient le mieux à mes goûts ou à mes aspirations dites nationales."

Et le conférencier ajoutait en substance: Pour envisager le patriotisme de cette manière, et en inculquer l'esprit à vos élèves, il faut que vous vous fassiez vous-mêmes une large conception du sens du mot patrie. Ne l'avons-nous pas trop restreint à la seule province de Québec, bien que les autres provinces, d'Halifax aux Rocheuses, aient d'abord été explorées et ouvertes à la colonisation par nos ancêtres d'origine française?

Disons bien à nos élèves que *tout le Canada* est à *nous* et qu'il n'est pas une ville, un village, un coin si modeste soit-il, où le Canadien d'origine française ne doive pas se sentir à l'aise et chez-lui, de même que le Canadien d'origine anglaise ou autres, doit être aussi chez-lui partout.

Sept joueurs de baseball tués dans un accident

Seattle, 26. — Un autobus transportant un groupe de joueurs du club de baseball Spokane, de la ligue Internationale de l'Ouest, s'est écrasé sur une montagne, causant la mort d'au moins sept joueurs.

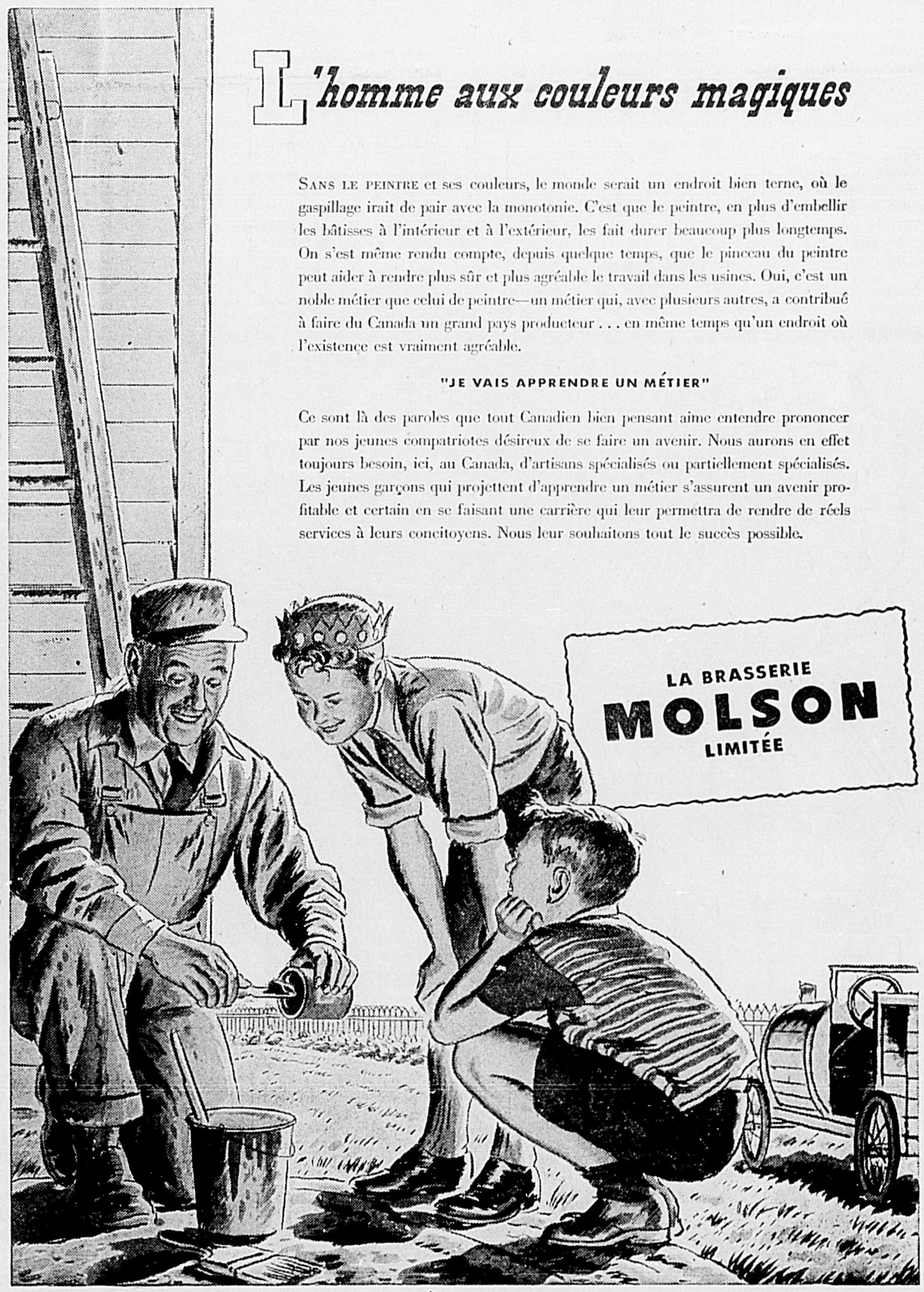
Six cadavres ont été retrouvés à l'endroit où l'autobus s'écrasa et prit feu. Un membre du club mourut en route vers l'hôpital.

Les morts identifiés sont: George C. Risk, 27 ans, un joueur d'intérieur d'Hillsboro; Frederic T. Martinez, un joueur d'intérieur de San Diego; Vic Picetti, un premier but de San Francisco. Il mourut en route vers l'hôpital.

Gus Hallbourg, de Boston, un lanceur, dit: "les hommes étaient dispersés sur toute la colline". Il a parlé de joueurs qui plongèrent hors des flammes après avoir repris connaissance.

L'accident se produisit environ quatre milles à l'ouest de Snoqualmie. Plusieurs des hommes furent blessés lorsqu'ils furent projetés contre le roc.

La cause de l'accident n'est pas déterminée. Les automobilistes témoins de la scène ont dit que l'autobus quitta soudainement sa route pour briser la rampe au bord de la route et plonger dans le ravin.



Mort à la honte!

Par le docteur Adrien Plouffe

Parmi les lettres que le courrier m'apporte chaque jour, en voici une qui attire mon attention sur un point capital. Mon correspondant habite une petite ville de la province et il me raconte l'histoire navrante d'un jeune homme qui a contracté la syphilis il y a quelques années. Ce brave garçon avait été tenu dans l'ignorance, il ne connaissait rien des maladies vénériennes sauf que ce sont des maladies honteuses!

Quand il contracta son chancre après une imprudence commise à la suite d'une séance consacrée à l'ingurgitation abusive de liqueurs alcooliques, il eut honte d'en parler à son père; il eut honte de se faire traiter. Il cacha sa maladie comme une plaie ignominieuse. Les accidents de la période secondaire passèrent à peu près inaperçus et notre jeune homme se crut guéri.

Il se maria et transmit la syphilis à sa femme qui, après la troisième fausse couche, apprit par son médecin que l'épreuve de Bordet-Wassermann (*analyse du sang*) était positive. Jusqu'à présent, la honte a empêché un jeune homme de se faire traiter; la honte a frappé par ricochet, indirectement, la femme de l'ignorant-négligent; mais ce n'est pas tout, le mari a été assailli vers la trentaine par une attaque de paralysie générale et il est rendu à l'asile. Il est dans un état de gâtisme désolant, à tel point que la mort serait infiniment préférable... Voilà la tragédie qui illustre la bêtise du système des maladies honteuses.

Je me demande parfois combien d'articles il faudra écrire, combien de causeries il faudra donner, pour que M. et Mme Toulmonde, de la campagne et de la ville, comprennent une fois pour toutes la nécessité de mettre fin à la méthode malfaisante qu'on pratique en considérant la syphilis et la blennorragie comme des maladies honteuses.

La honte, c'est d'attacher l'épithète honteuse à une maladie, parce que ce caractère empêche le patient de se soumettre au traitement sauveur! Voilà la honte!

Si le jeune homme dont parle mon correspondant n'avait pas eu honte, il serait allé consulter le médecin qui l'aurait traité et guéri. Une fois guéri, cet homme redevenu un être en santé se serait marié et sa femme aurait pu mettre plusieurs enfants sains au monde. Enfin, cet homme ne serait pas devenu un déchet humain qui va languir jusqu'à la mort! Et, par-dessus le marché, la société ne serait pas obligée de payer l'entretien de cette épave, victime de la honte!

Ce préjugé devrait être chassé de notre esprit. C'est un des pires ennemis que nous ayons à combattre dans la lutte antivénérienne. On ne devrait jamais entendre parler de ces maladies honteuses, jamais.

Tous ceux qui veulent bien se donner la peine de réfléchir comprendront l'indignation des médecins qui bataillent constamment contre la syphilis, quand ils rencontrent encore sur leur passage le mot honte attaché comme un boulet à une maladie qui doit être traitée et qui ne l'est pas à cause de cette honte, mot indésirable qui peut ouvrir la porte à la négligence et à bien des maux.

Nous sommes en 1946, à une époque de civilisation avancée; à une époque où tous les moyens doivent être pris pour venir à bout de la syphilis. Dans le passé, l'idée de honte a empêché des milliers de malades de se faire traiter, mais aujourd'hui on devrait cesser de parler de maladies honteuses. Cela serait de nature à servir la cause de la guérison. Puisque la honte éloigne les intéressés du traitement, que tout le monde ait le bon esprit de ne jamais accoler ce nom à une maladie qui n'est pas autre chose qu'une maladie, c'est-à-dire une affection à traiter!

Je me souviens d'une jeune fille qui a été sauvée par miracle à jamais osé se confier au médecin. Il se savait atteint par la syphilis, maladie honteuse!

Je le répète, des milliers et des milliers de jeunes gens sont restés sans traitement, à cause de la honte. Il faut, en conséquence, supprimer ce mot de notre vocabulaire quand on parle de maladies vénériennes!

Un jour à la suite d'un article sur ce sujet, je reçus la visite d'un bon jeune homme qui m'avoua ingénument avoir eu un chancre syphilitique quelques mois auparavant. Il s'était soigneusement gardé d'en parler. Mes arguments l'avaientremué. Il n'avait plus honte. Je le dirigeai vers une clinique antivénérienne et, plus tard, il vint me remercier. Il était guéri et son médecin lui permettait de se marier.

Je demande donc aux parents de renseigner leurs grands enfants. C'est à eux qu'appartient d'abord l'éducation sexuelle de leurs héritiers. Et cela est si vrai que, dernièrement, dans une assemblée publique, j'ai dit ceci: "L'éducation sexuelle est du ressort des parents." Et toute la salle a applaudi ces paroles. Mais je supplie les pères et mères de famille de ne jamais parler de maladies honteuses. Ils rendraient là le plus mauvais service à leurs enfants.

L'idée de honte est une affaire du passé. C'est une idée nocive, malfaisante et qui peut avoir des résultats désastreux. On l'a vu précédemment. Que les parents disent: "S'il vous arrivait de contracter la syphilis ou la blennorraghie, ce qu'à Dieu ne plaise, ne cachez pas la vérité à votre père et à votre mère, si vous n'osez pas leur en parler, voyez le médecin, faites-vous traiter immédiatement. Ce sont-là des maladies graves et il faut qu'elles soient soignées et guéries."

La syphilis est un malheur, un désastre, une catastrophe, tout ce qu'on veut sauf une maladie honteuse qu'on doit dissimuler!

Dans l'intérêt de la victime elle-même, dans l'intérêt de sa future femme et des enfants à venir, dans l'intérêt de son entourage, dans l'intérêt de la société, le traitement s'impose au syphilitique. S'il a honte, il ne se fera pas traiter.

Qu'on cesse d'affubler la syphilis de la défroque honteuse, et ce sera un grand pas en avant vers le traitement, vers la guérison, vers la défaite des maladies vénériennes.

Un appel de Paul Claudel en faveur de Lisieux

Publié par "le Figaro"

Le 7 juin 1944, le lendemain même du débarquement, le vieux couvent des Bénédictines de N.-D.-du-Pré, à Lisieux, fondé par Guillaume le Conquérant, et où Thérèse de l'Enfant-Jésus fut élevée, fut écrasé par les bombes. Vingt religieuses périrent, les quarante autres ne trouvèrent d'abord qu'une étable pour les recueillir. Depuis, errantes, et enfin menacées d'être expulsées de leur dernier abri, elles demandent qu'on leur permettre de continuer leur supplication pour le pays.

M. Paul Claudel, touché par cette détresse, a écrit un beau poème, intitulé "Le 7 juin 1944", où il se fait quêteur pour la reconstruction d'un couvent de Notre-Dame-du-Pré.

"Rien n'est sorti de terre encore, et moi dans le clocher futur je suis la cloche déjà qui carillonne!

C'est la cloche qui met tout en branle là-haut, c'est la croix qui est première dans le ciel, et je vois tout le bâtiment sous elle qui se met en marche et qui se coordonne.

Car vingt religieuses seulement brûlées vives, je demande: Est-ce que cela suffit?

Tout entière, c'est la France jusqu'au plus intime de sa fibre en elle à qui on a porté ce défi.

Loué soit Dieu qui a choisi le bon moment et Son opportunité est manifeste!

Pauvre comme on ne fut jamais, ce n'est pas le moment de chicaner à Dieu ce qui nous reste.

Car on peut refuser son superflu à Dieu, mais qui voudrait lui refuser le nécessaire?

Cette veuve en temps de famine au Livre des Rois, c'est elle pour lui demander à manger que le prophète a choisie à cause de sa misère.

Et c'est pourquoi, chrétiens de France, chrétiennes, qui m'écoutez en ce moment,

Je vous prie de ne pas gêner ce grand chantier dans votre coeur vers Lisieux, vers Lisieux, je le sais, qui s'est mis déjà en mouvement".

Nous souhaitons, ajoute *le Figaro*, que l'appel de Paul Claudel touche toutes les âmes généreuses. Les souscriptions doivent être adressées à l'Association déclarée des Amis de l'Abbaye de Notre-Dame-du-Pré, 5, rue de la Source, Paris (16e).

Hommage à la Grèce

La radio d'Athènes a consacré tout un programme d'hommage au Canada à l'occasion des vingt années de M. King comme premier ministre de notre pays. Les liens entre la Grèce et le Canada sont ceux d'une excellente amitié. Le peuple grec ne peut oublier que de toutes les nations alliées, c'est le Canada qui a été le premier pays à le secourir massivement par ses expéditions de blé immédiatement après la libération. Il y a quelques mois, le gouvernement déléguait un ambassadeur à Athènes, le général Laflèche, héros de la guerre de 1914 et ancien ministre à Ottawa.

Enfin, les citoyens canadiens d'origine grecque, qui ont manifesté pendant la guerre la plus belle activité patriotique, sont reconnaissants de la façon fraternelle avec laquelle on les a admis dans la communauté nationale. Ils savent que la politique libérale de M. King en matière démographique n'est pas étrangère à ces bons traitements. D'où les bons sentiments qu'on nous porte là-bas et que nous ne manquons pas l'occasion d'exprimer à la Grèce chaque fois que nous le pouvons.

Extraits du rapport du chef des Armées Alliées

La bataille des plages de la Normandie a été la première de trois étapes décisives dans la campagne de l'Ouest de l'Europe en 1944 et 1945, a dit récemment le général Eisenhower, ancien commandant suprême allié, dans un rapport aux chefs des états-majors combinés.

La seconde étape a été la bataille de Falaise et la troisième les batailles à l'ouest du Rhin, en février et en mars 1945.

Voici des extraits du rapport couvrant la bataille en Normandie:

"La défense de Caen était "la clef de la stratégie ennemie"."

* * *

"Dans son attaque d'envergure contre Caen, lancée le 8 juillet 1944, le feld-maréchal Montgomery, "appliquant les principes qu'il avait d'abord employés avec un si grand succès en Afrique du Nord, a concentré un maximum de puissance offensive dans un secteur afin de faire une trouée."

* * *

"Notre stratégie, à la lumière des réactions allemandes (le stationnement de la 15e armée allemande dans la région du Pas-de-Calais) était de frapper fort dans l'Est afin d'y contenir le gros des forces ennemies tout en consolidant notre position dans l'Ouest".

* * *

"La lutte résultante autour de Caen, qui a semblé coûter tant de sang pour de si faibles gains territoriaux, a été ainsi un facteur essentiel dans notre région ultime. La ténacité même de la défense était une preuve suffisante".

* * *

"L'ennemi a été parfaitement dérouté par les opérations de diversion alliées pendant l'invasion de la Normandie, "retenant les forces dans la région du Pas-de-Calais", qui, si elles avaient été lancées en temps de l'autre côté de la Seine, auraient bien pu faire tourner la balance contre nous".

* * *

"Sans les grands sacrifices faits ici (en Normandie) par les armées anglo-canadiennes dans une série de batailles rudes et sanglantes, d'abord pour Caen, ensuite pour Falaise, les avances spectaculaires faites ailleurs par les forces alliées n'auraient jamais pu être effectuées".

* * *

"Chaque pied de terrain que l'ennemi a perdu à Caen était comme perdre 10 milles partout ailleurs."

* * *

"Néanmoins, dans l'Est, nous n'avions pu faire une trouée vers la Seine et la concentration par l'ennemi du gros de ses forces dans le secteur de Caen nous avait empêchés de prendre pied dans cette région dont nous avions tant besoin".

* * *

"Nos plans étaient suffisamment flexibles pour permettre de prendre avantage de cette réaction ennemie en ordonnant que les forces américaines s'élancent de la région de débarquement dans l'Ouest alors que les Britanniques et les Canadiens tiendraient les Allemands occupés dans l'Est".

* * *

"Ici (à Falaise) l'ennemi a manifesté cette tendance fatale de tenir et combattre alors que toute la logique de la guerre demandait une retraite stratégique".

* * *

"Sans le maîtrise écrasante de l'air, notre assaut contre le continent aurait été très hasardeux, sinon impossible".

* * *

"Nous avons atteint un degré de surprise tactique que nous n'avions pas osé espérer".

* * *

"Le manque d'infanterie a été la cause la plus importante de la défaite de l'ennemi en Normandie et son impuissance à remédier à sa faiblesse était due d'abord au succès des menaces alliées dirigées contre le Pas-de-Calais".



Qu'il est bon de voyager de nouveau en wagon-lits!

... et de goûter le délicieux confort d'un petit chez-soi climatisé. Le Canadien National vous offre de nouveau ce vif plaisir. Qu'il s'agisse d'un long ou d'un court voyage, fait la nuit ou le jour, en Pullman ou en wagon ordinaire, vous apprécierez de nouveau les délices et la détente d'un voyage en chemin de fer.

VOUS PROJETEZ UN VOYAGE?

Pour itinéraires, location de places, billets, renseignements sur les endroits à visiter, vous n'avez qu'à consulter un agent du Canadien National. Il rendra votre voyage agréable dès le départ. Quel que soit le but de votre déplacement, parlez-en d'abord au représentant du Canadien National.



CANADIEN NATIONAL
SERT TOUT LE CANADA



LE CANADA TIRE DE GRANDS PROFITS DU TOURISME---
ET LA CORDIALITÉ ATTIRE LES TOURISTES—

BRASSERIE BOSWELL

S-99

Le capitaine E.S. Brand

nommé régisseur du gouvernement dans la grève de l'Union des marins

Le Gouvernement fédéral s'est chargé de l'opération de vingt-neuf des compagnies d'armateurs intéressées par la grève de l'Union des marins canadiens. Cette mesure entra en vigueur à 9 heures du matin le lundi 24 juin. C'est ce qu'annonçait vendredi dernier à la Chambre des Communes le ministre du Travail, l'hon. Humphrey Mitchell.

Le capitaine E. S. Brand, O.B.E., R.C.N., d'Ottawa, a été nommé régisseur des opérations de ces compagnies. En même temps, le juge S. E. Richards de Winnipeg, membre de la Cour d'appel au Manitoba, a été fait commissaire enquêteur en matière de différends industriels pour concilier les marins et les armateurs sur les points en litige pendant que le régisseur est en fonction.

Cette mesure qu'autorise la Loi des pouvoirs transitoires en temps d'urgence nationale, est prise conjointement par le ministre du Travail et le ministre des Transports, l'hon. Lionel Chevrier.

Pour expliquer le point de vue du gouvernement, M. Mitchell déclarait: "Je préfèrerais de beaucoup voir régler tous ces différends par les représentants des deux côtés réunis ensemble pour résoudre leurs difficultés d'une manière juste et équitable.

Depuis que la grève a commencé, le 24 mai, l'on a mis en oeuvre tout le système de conciliation du ministère du Travail — et c'est un système suffisant — pour mettre les parties d'accord. L'esprit des deux parties a constitué la pierre d'achopement, et c'est pourquoi le gouvernement prend cette mesure."

Cette mesure est devenue nécessaire à cause des graves embarras qui menacent le transport de produits essentiels comme le grain, le charbon, l'huile et d'autres commodités. Par conséquent, l'ordonnance comprend tous les vaisseaux-citernes des compagnies qui ont déjà la journée de huit heures à bord de leurs vaisseaux.

Le régisseur, le capitaine Brand, était prêté à la marine navale canadienne par la Royal Navy durant la guerre et a servi comme officier du service des renseignements et directeur de la division du commerce, et comme tel il était responsable des mouvements de vaisseaux en convoi. Durant la dernière année il était un officier-chef du personnel aux quartiers-généraux de la marine navale et il a servi comme membre de la Commission de la marine marchande du Canada. Le ministre du Travail a parlé de sa longue expérience des affaires de la marine navale et de la navigation, ainsi que de son aptitude pour l'administration et de son jugement.

Le Conseil national du Travail en temps de guerre a émis vendredi dernier verdict et instruction intérimaires à vingt-six compagnies de vapeurs qui font affaires sur les Grands Lacs et le Saint-Laurent à effet d'introduire la journée de huit heures sur le principe de trois quarts et de fixer les heures normales de travail pour l'équipage à pas plus de cinquante-six par semaine avec les taux de salaires mensuels présents. Le Conseil a aussi enjoint à ces compagnies de payer le surtemps pour toutes les heures qu'on requiert de travailler durant un quart libre ("off watch") à un taux qui sera déterminé en conférence avec le commissaire enquêteur.

M. Mitchell a souhaité que le conflit entre les armateurs et leurs employés soit bientôt terminé. Alors la régie du gouvernement pourrait être levée. Il était d'avis que les efforts de conciliation du juge Richards, si les parties lui accordaient une collaboration raisonnable, obtiendraient des résultats satisfaisants. Il regrettait la nécessité d'imposer la régie; mais il fit remarquer aux membres de la Chambre que c'était la seule politique convenable à suivre dans les circonstances.

Les regards se tournent vers Chibougamau

Par l'A. P. R. S.

Un peu partout au Canada les yeux se tournent vers Chibougamau, depuis surtout que les travaux de construction de la route ont été repris sur une grande échelle. A mesure que le moment de l'exploitation possible approche, on apprend que de nouveaux intérêts entrent en jeu, parmi les compagnies minières, afin de tirer parti des richesses considérables que cette région, dont on parle depuis si longtemps, semble réserver dans son sein.

Le secrétaire-commissaire du Conseil d'Orientation économique du Saguenay, M. L.-A. Dussault, nous signale deux nouvelles importantes publiées par le grand journal financier, "The Financial Post", en date du 8 juin et par le journal minier de Toronto, "The Canadian Mining Reporter", le 7 juin. Le Conseil Economique croit qu'il peut être intéressant pour notre région de savoir un peu ce qu'on dit d'une région qui nous touche de bien près, puisque la sortie naturelle de Chibougamau, c'est le Lac-St-Jean.

Les deux journaux s'accordent sur l'importance exceptionnelle de la route présentement en construction pour le développement minier de Chibougamau. Tous deux laissent prévoir aussi que ce territoire offre réellement des possibilités des plus prometteuses.

L'activité sera considérable d'ici quelque temps à Chibougamau, si l'on s'en rapporte à ce que disent les journaux précités. Qu'on en juge plutôt.

Plus de forage au diamant sera accompli cette année qu'auparavant. Obalski sera très active à sa propriété de Baie-Caché. On signale un projet pour unir les propriétés de Consolidation Chibougamau aux voisines avec mise de fonds au montant de $500,000. par des intérêts américains.

A l'heure actuelle, il se fait du piquetage, du forage et d'autres travaux importants à maints endroits, notamment à la Baie-Caché, à l'île du Portage, au lac Opawica, au lac La Trève...

Il semble que les compagnies, présentement en activité, les mieux pourvues d'argent sont Obalski et Grande-Chibougamau. On rapporte que la première aurait environ $200,000. en caisse, tandis que la seconde pourrait disposer de $210,000.

On est d'avis que des mines commercialement exploitables ont été découvertes à l'heure actuelle. Il s'agit surtout de cuivre et d'or. Les récentes découvertes paraissent indiquer que la zone minéraliste de Chibougamau serait richement pourvue d'or.

Une compagnie à laquelle on accorde une large publicité est la Roybar Chibougamau Drills, de fondation récente, à la suite d'une initiative qui parait venir de Leta Exploration Limited et de divers intérêts. Cette nouvelle compagnie a une bonne finance, dit-on, et elle a un programme des plus intéressants.

Signalons encore parmi les compagnies qui sont actives à Chibougamau, Gwillim Lake, Scott-Chibougamau, Pioneer, Quebec Smelters, Siscoe, Opawica, Norbeau, Continental Diamond Drilling, Omnitrans, Mc Watters Gold mine, Chibou-Wica Goldfields.

Le Conseil économique ne voudrait pas anticiper sur les développements qui se produiront à Chibougamau dans un avenir plus ou moins rapproché. Un excès d'optimisme n'est jamais de bon aloi. Il croit cependant que Chibougamau mérite notre attention la plus grande et paraît justifier le regain d'activités qu'on y constate avec la construction de la route.



DE L'ARGENT COMPTANT

-et vous en aurez peut-être votre part!

Hier, lorsqu'il a vendu sa récolte, Dupont a touché plus de $800. Dans le cours normal des opérations de l'industrie et du commerce, il est possible qu'une partie de cet argent parvienne jusqu'à vous. C'est la banque qui lui a permis de rentrer promptement dans ses fonds.

Le cultivateur n'est pas obligé d'attendre son argent jusqu'à ce que sa récolte soit rendue chez le consommateur. Et cela vous importe beaucoup, qui que vous soyez et où que vous habitiez.

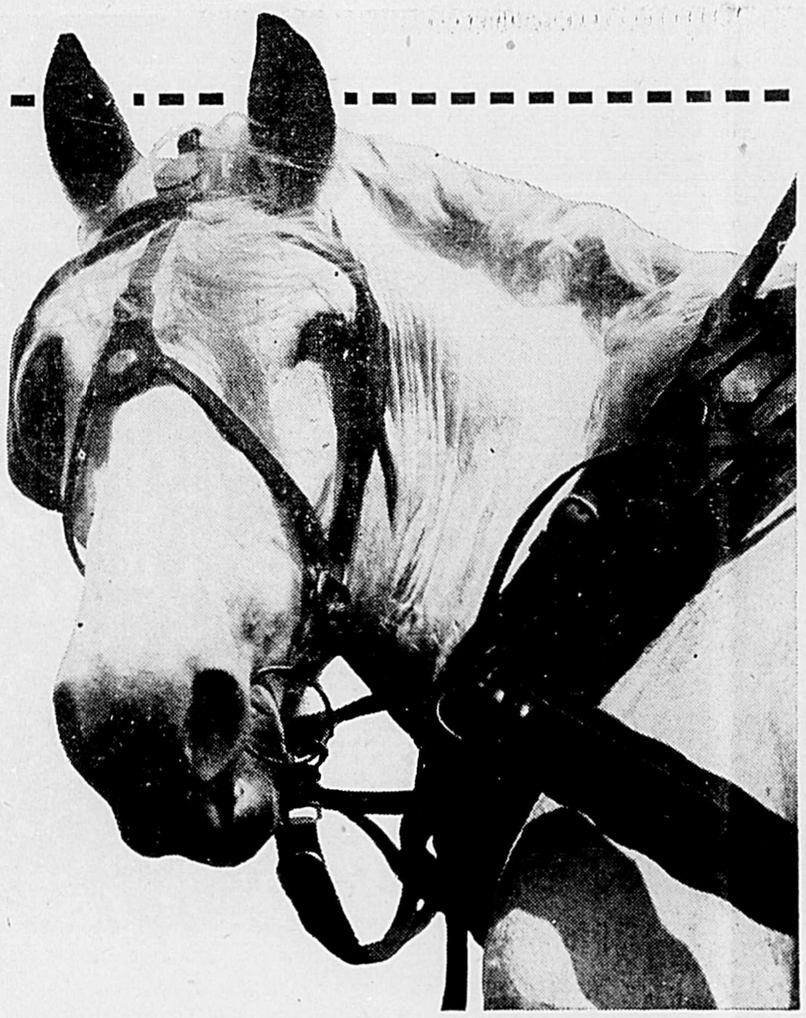
Dupont et des milliers d'autres cultivateurs achètent des meubles et articles de ménage, des instruments aratoires, des produits alimentaires, des vêtements, des radios, de la peinture et des centaines d'autres choses. Ils fournissent ainsi de l'emploi à une foule de gens, par tout le pays.

Votre banque consent des avances aux agriculteurs pour les aider à semer, à cultiver et à récolter toutes sortes de produits, ainsi qu'à se procurer du bétail pour l'élevage. Le service des banques est comme la bonne huile dans une machine délicate: vous n'y faites pas attention. Ce n'en est pas moins l'un des principaux facteurs de votre propre prospérité, sous le régime social et économique du Canada.



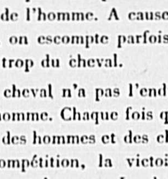
Cette annonce est commanditée par votre banque

"Je ne peux plaider ma cause"



SOYEZ BON POUR LES ANIMAUX

CHRONIQUE DU DR BAKER
Rédigée par le Dr Charles B. Baker, B.Sc.V.



Le cheval de trait

On commet souvent l'erreur de juger la capacité de travail d'un cheval par comparaison avec celle de l'homme. A cause de sa taille, on escompte parfois beaucoup trop du cheval.

Le cheval n'a pas l'endurance de l'homme. Chaque fois qu'on a placé des hommes et des chevaux en compétition, la victoire est restée aux hommes. Le cheval ne vit pas vieux; non seulement est-ce cruel mais encore est-il bien peu sage et économique de surcharger ou d'épuiser un animal si précieux.

Le cheval n'a pas le pouvoir de récupération de l'homme et sa mort est souvent la rançon du désintéressement qu'on a manifesté pour ses conditions de travail.

"Bon Vieux Copain!... On t'appelle "la plus noble conquête de l'homme", mais tu es encore mieux que cela: au travail comme au repos, tu es aussi un compagnon fidèle, patient, loyal et serviable.

* * *

Soyez bon pour votre cheval. Comprenez-le. Aidez-le à vous comprendre. Manifestez-lui un peu d'affection, il ne vous en servira que mieux. Ne tirez pas brutalement les guides. Ménagez-le dans les montées. Cette bonté vous vaudra un meilleur service, ainsi qu'une satisfaction intérieure inestimable.

LA BRASSERIE Frontenac

Annonce approuvée et endossée par LA SOCIÉTÉ POUR LA PRÉVENTION DE LA CRUAUTÉ ENVERS LES ANIMAUX

F6

L'allègement de la souffrance dans le monde

"Alléger la souffrance dans le monde"... Cette phrase que l'on retrouve dans un des articles du Pacte de la Société des Nations, qui mettait officiellement fin à la première guerre mondiale, trace la ligne de conduite de chaque société nationale de la Croix-rouge.

Cette société humanitaire ne connaît qu'un appel: celui de la souffrance et elle y répond sans réticences et sans préjugés. Dans les pays ravagés par la guerre et où la mort fauche encore à l'heure actuelle de trop nombreuses vies, tous bénissent la Croix-Rouge et son incessante charité chrétienne. Pour eux, elle représente le flambeau de l'espérance en des jours meilleurs. Puisque notre pays n'a pas subi les outrages de la guerre, témoignons notre reconnaissance en allégeant le plus possible les souffrances qui ne seremtttront pas facilement des horreurs de la guerre. Et on ne prévoit pas que l'année 1946 apporte une amélioration sensible au sein de ces populations; bien au contraire on craint que la famine et tous les autres mots engendré par la guerre ne s'accentuent.

Des entrepôts de la Croix-Rouge outre-mer aussi bien que du Canada ,un flot ininterrompu d'approvisionnements de toutes sortes est dirigé vers les pays qui en ont le plus grand besoin. Au cours de 1945, en plus d'énormes quantités de produits alimentaires, quelques deux millions et demi d'articles de confort, de vêtements, etc. provenant des entrepôts d'outre-mer ont été distribués en Grande-Bretagne; et cela ne représente qu'une partie de ce qui a été distribué de ces mêmes entrepôts par toute l'Europe. De plus, on a envoyé directement du Canada plus d'un million d'articles et de grandes quantités de produits alimentaires.

L'achat d'articles de secours, comprenant surtout des vêtements et des médicaments pour une somme totale de neuf millions de dollars à l'intention du Fonds de Secours aux Nations-Unies pour l'année 1945 est maintenant terminé et la plus grande partie de ces marchandises ont été expédiées. De plus, près de deux millions d'articles provenant des ateliers de la Croix-Rouge ont été expédiés dans les pays européens.

Des approvisionnements de secours destinés à la Belgique, la Tchécoslovaquie, la France, la Grèce, la Hollande, la Norvège, la Yougoslavie, la Chine, le Danemark, la Pologne et la Russie emballés dans 70,500 caisses, ont été transportés par 89 navires au cours de 1945.

Des comités représentant chacun de ces pays ont coliaboré avec la Croix-Rouge dans le choix et l'achat des marchandises les plus nécessaires à chacun de ces pays et qui comprenaient les articles les plus divers, entre autres 52 services complets d'articles nécessaires aux salles d'opération d'hôpitaux, au coût de $12.500. chacune et 297,000 paires de souliers achetés de la Corporation des Biens de guerre et du Ministère de la Défense Nationale.

La Croix-Rouge canadienne, de concert avec le Fonds Canadien de Secours aux Nations-Unies, se propose d'affecter en 1946 quelque cinq millions de dollars de ses fonds de guerre à l'achat d'approvisionnements pour porter secours aux populations d'Europe et de Chine si rudement atteintes par la guerre; de plus, d'importantes quantités d'approvisionnements de ses entrepôts au Canada et outremer seront distribués dans ces pays. On a déjà commencé à mettre ce programme à exécution.

La Société se propose également de dépenser de fortes sommes dont elle dispose en ce moment et de distribuer d'immenses quantités des ressources exsitantes pour porter secours à la Grande-Bretagne au cours de l'année.

La France aura également sa part. Mille caisses de vêtements de toutes sortes partiront sous peu des entrepôts de Montréal à destination de la Normandie; selon les rapports qui nous parviennent, cette partie de la France aurait bien souffert. De plus, une somme de $25,000. sera affecté à l'achat de batteries de cuisine pour être distribuées en Normandie, par l'entremise de la Croix-Rouge française.

"L'allègement de la souffrance dans le monde" sera en tête des activités de la Croix-Rouge canadienne au cours de l'année 1946.

Air frais pour les travailleurs des industries chimiques

On a lancé la fabrication en Grande-Bretagne d'un appareil de climatisation de l'air qui procurera, aux travailleurs vivant dans l'atmosphère la plus polluée (par exemple les industries de produits chimiques), un air aussi frais et pur que ceiui de la campagne. Cette méthode garde l'atmosphère absolument libre de toute fumée toxique, même quand les fenêtres restent hermétiquement closes. Tout en libérant l'air de la fumée, de la poussière et de gaz comme l'oxyde de carbone, l'appareil agit en qualité de désodorisant et de destructeur de germes. L'appareil comprend des unités fixées aux murs ou au plafond, raccordées à la source d'électricité à l'aide d'une prise de courant en baionnette ou en fiche. L'air, attiré à travers une grille centrale au moyen d'un ventilateur électrique, passe par un filtre chimique, puis sort de l'unité par des volets de côté, disposés de façon à empêcher la création de courants d'air. L'unité est de petites dimensions: 10½ pouces (265 mm.) de diamètre et 5 pouces (127 mm.) de profondeur. La consommation d'électricité n'en dépasse guère celle d'une ampoule de 40 watts.

Chasse aux rats dans l'ouest

Délaissant les centres maritimes et les quais où, on livre une guerre sans merci aux rats et à la vermine depuis de nombreuses années, une armée de rats se répand à travers le Canada, menaçant la santé et la fierté des villes sur son passage. Dernièrement, la migration s'est dirigée vers l'Ouest, au grand chagrin et au grand dégoût des villes des Prairies.

Au lieu d'imiter le genre de guerre systématique qui fut adoptée par Londres et les autres villes anglaises bombardées pendant la blitz, la petite ville de Swift-Current a fait de la chasse aux rats un sport populaire. Le lieu de rendez-vous est le dépotoir municipal où les rats se propagent en grand nombre. Des groupes de chasseurs, composés de jeunes gens armés de fusils et de lampes de poche, prennent le dépotoir d'assaut la nuit tandis que des torches et des phares d'automobile illuminent la scène et que des centaines de cartouches sont tirées sur les rats épeurés. On allume et on éteint les lumières alternativement pendant que l'on répète le barrage de feu. Mais le nombre de tués est généralement bas de sorte que tout espoir d'arrêter l'invasion des rats se borne maintenant à construire un incinérateur dans le plus bref délais.

Le programme de boxe du 4 juillet fera sensation

Le promoteur de boxe, Marcel Thériault, s'affaire beaucoup présentement pour préparer un sensationnel programme de boxe qui sera présenté le 4 juillet prochain. Contrairement à ce qui a déjà été annoncé, on ne pourra voir à l'oeuvre Kid Point et Blackie Noel, tous deux de Québec. En effet, ces deux solides pugilistes sont actuellement aux Etats-Unis où ils commencent une tournée qui, espérons-le, sera pour eux une longue suite de victoires. Notre dévoué promoteur s'est aussitôt mis en communication avec les magnats de ce sport à Montréal afin d'obtenir des remplaçants de réputation bien établie. Ses efforts ont eu du succès, jusqu'ici, car Marcel Rioux a accepté de rencontrer Jean-Paul Cloutier dans un match-revanche en semi-finale. On sait que lors de leur dernière rencontre ces deux boxeurs otn obtenu un verdict de nullité; mais d'après l'opinion de plusieurs amateurs, on croit que la décision aurait dû aller à Rioux. Ce sera donc une belle occasion pour celuici de se reprendre, cette foisci, et pour Cloutier de prouver qu'il n'a pas besoin d'une sympathie gratuite pour gagner ses combats.

Dans la fnale, Raymond Daoust, de Montréal, sera opposé à Marcel Thériault. Daoust vient de rentrer des Etats-Unis où il a fait une tournée victorieuse.

Marcel nous réserve encore d'autres surprises pour le programme de la semaine prochaine.

Thériault désire aviser tous ceux qui désirent participer aux tournois Golden Gloves qu'ils n'ont plus que cette semaine pour donner leurs noms chez Williams. Ces tournois qui seront disputés à partir du 4 juillet sont ouverts à tous les boxeurs pesant de 60 lbs à 200 lbs. Marcel Thériault a déjà reçu plusieurs inscriptions dans les différentes classes et il s'attend à en recevoir plusieurs autres cette semaine, la dernière pendant laquelle on pourra faire son entrée.

Une main-d'oeuvre plus considérable pour le bois de pulpe

Les effectifs de la main-d'oeuvre pour le bois de pulpe durant la saison 1945-46 atteignaient en moyenne 25 p. cent de plus que pour l'hiver précédent, selon M. A. MacNamara, sous-ministre du Travail. Le total surpassait celui de toutes les saisons antérieures, selon les chiffres du Bureau fédéral de la Statistique et du comité de bois de pulpe, industrie canadienne du papier et bois de pulpe.

Le comité signale des effectifs de quelque 58,000 travailleurs en décembre 1945, au plus fort de la saison, contre un maximum de 54,000 le 1er février 1945 et de 48,000 à la même date en 1944.

Les chiffres n'indiquent pas le placement total des travailleurs forestiers puisqu'une grande partie des billes qui servent à la fabrication du papier et autres produits sont coupées par des petits exploitants et entrepreneurs indépendants qui forment près de la moitié des effectifs embauchés.

L'on remarque présentement quelque augmentation du chômage en comparaison du chômage au printemps de 1945; et de la plus grande réserve de main-d'oeuvre disponible un certain nombre sera détourné vers du travail forestier durant la prochaine saison.

Tandis que les effectifs dans cette industrie oscillent vers leur chiffre annuel le plus bas durant la période de mai à août M. MacNamara estime que même le niveau le plus bas en 1946 sera de beaucoup plus élevé que celui de la même période de l'année dernière.

Le Bureau fédéral des Statistiques fonde la compilation de ses chiffres sur les employeurs de 15 hommes ou plus. Ceux du Comité de bois de pulpe comprennent toutes les compagnies qui y sont associées. Ils indiquent sûrement le courant d'emploi dans l'industrie de la pulpe pour les régions intéressées.

La campagne de vêtements aux malheureux

Plus de deux mille villes, villages et municipalités canadiennes ont formé des comités locaux et sont à compléter les préparatifs de la Collecte Nationale de Vêtements, laquelle se poursuivra d'un océan à l'autre jusqu'au 29 juin, tel qu'annoncé aujourd'hui aux quartiers généraux à Ottawa. Ce nombre dépasse celui de la première campagne nationale, en octobre dernier, alors que 1,969 comités avaient été formés.

L'Ontario est en tête des neuf provinces avec 480 comités organisés. La Saskatchewan vient en second lieu avec 436 et notre Province suit de près avec un peu plus de 400. Les chiffres pour les autres provinces sont comme suit; la Colombie-Britannique 166; l'Alberta 231; le Manitoba 215; la Nouvelle-Ecosse 77; l'Ile du Prince-Edouard 8 et le Nouveau-Brunswick 134.

Comme il ne reste que quelques jours avant l'ouverture de la campagne nationale, la plupart des grands centres, particulièrement les villes, sont prêts à entreprendre la collecte, qui se continuera jusqu'à samedi. On demande aux Canadiens de donner tous les vêtements usagés, encore serviables, dont ils peuvent disposer sans avoir à les remplacer.

En marge du combat Louis - Conn

Le "Petit Journal" a consacré une page entière de son édition de dimanche dernier dans laquelle son rédacteur, M. Charles Mayer, ne cesse de ridiculiser le combat, en disant que c'était une farce monumentale et que Conn avait donné une magnifique exhibition de danse toutes les huit rondes durant. Nous sommes bien prêts à admettre que Conn serait à son aise dans un club de nuit où lan danse se pratique sur une grande échelle, mais disons tout de même que dans l'arène il possède un jeu de pieds sans nul autre pareil.

●

A lire ce même rédacteur, on est porté à croire que Louis n'aurait porté que trois coups de poing durant la bataille, et que Conn se serait sauvé tout le temps. Nous avons vu le film de la rencontre. Les trois premières rondes manquèrent d'action, parce que Louis ne pouvait toucher son rival qui montra trop de rapidité. Mais à partir de la quatrième ronde les échanges furent plus nombreux. et Conn eut le dessus dans plusieurs, quoique Louis conserva toujours l'avantage pour remporter la ronde.

●

Billy a reçu au moins une quinzaine de foudroyantes droites du champion au cours de la rencontre, sans compter les crochets de gauche et les nombreux jabs à la figure.

●

Conn s'est battu courageument pendant les cinq dernière rondes, et nous connaissons plusieurs poids-lourds qui se seraient affaissés à la première bonne "taloche" du champion.

●

Pour terminer ces brefs commentaires, disons que Joe Louis est un grand champion et qu'il le sera encore pendant quelques années. Quant à Billy Conn, il n'était pas assez pesant pour Louis et ne frappait pas assez fort pour ébranler le champion. Mais s'il retourne dans la catégorie des milourds, il en redeviendra le monarque incontesté.

VICTOIRE D'UN PÈRE CONTRE LES FLAMMES!

LE *Prix Dow* VA À DANIEL BROWN

LE PRIX DOW

est une citation faite aux actes de courage extraordinaire et se présente sous la forme tangible d'une Obligation de la Victoire de $100 en expression de gratitude. Le Comité du Prix Dow, composé des éditeurs des quotidiens importants de Montréal, accorde les prix d'héroïsme à la recommandation d'une agence de nouvelles de réputation nationale.



Le sommeil de Daniel Brown, de Nanaimo, C.B., était agité. Quelque chose le fit tousser et il se réveilla. C'était de la fumée . . . et, au premier étage, il entendit le crépitement des flammes. Sa maison était ravagée par l'incendie.

Vitement, il fit sortir son épouse. Puis, il retourna dans le brasier ardent et s'emparant de deux enfants, il réussit à en sortir encore une fois. Mais un des garçonnets de 4 ans avait été oublié. Une troisième fois il se lança dans les flammes, mais après avoir réussi à pousser le petit hors du danger, une poutre tombée du plafond, l'emprisonna. Sérieusement brûlé, il réussit à se libérer et se traîner au dehors.

Le courage et le dévouement de Daniel Brown sont dignes des plus grands éloges. C'est avec fierté que nous lui présentons le Prix Dow.

Par ces temps de vacances

Repas en plein air

Un bulletin du ministère de la santé nationale et du Bien-être social appuie sur la nécessité de manger les aliments voulus pour tirer le meilleur parti possible d'une vacance. Faisant remarquer aux campeurs et autres que la vie intense à la campagne exige les meilleures valeurs nutritives, le ministère recommande que les aliments, comme le lait pur, des fruits, les légumes, les céréales à grain entier et la viande soient fournies aux centres de villégiature et de pique-nique, pour s'assurer la collaboration entière de la nature à l'acquisition de la force et à la garantie du confort.

* * *

Pour se faire bronzer

Les personnes qui, cette année, s'exposeront au soleil pour se faire bronzer sont averties par le ministère de la Santé nationale et du Bien-têre social de la méthode à employer: il en existe une bonne et une mauvaise. Au début, l'exposition au soleil doit être de très courte durée, avec alternance de soleil et d'ombre. N'exagérez pas et rappelez-vous de ne jamais essayer de vous faire bronzer rapidement par l'exposition du corps au soleil de midi.

* * *

Vacances des enfants

Le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social, à Ottawa, encourage, pour des motifs d'hygiène, l'envoi des enfants aux camps d'été. Dans un message aux parents canadiens, le ministère attire l'attention sur la valeur de l'air frais et du soleil, qui aideront à redonner de la vigueur aux jeunes pour les mois d'hiver. De plus, le ministère suggère de consacrer une partie du chèque d'allocations familiales à l'achat d'articles de sports pour la santé et le bonheur des enfants.

* * *

Allocations familiales

La déclaration de la naissance du bébé, telle que requise par la loi, ne suffit pas pour assurer la réception d'une allocation familiale fait remarquer un bulletin publié par le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social, à Ottawa. Les parents ne peuvent s'attendre à recevoir l'allocation automatiquement. Ils doivent la demander en remplissant une formule, qu'ils peuvent se procurer au bureau de poste. Les versements commencent un mois après l'acceptation de la demande, et ne sont évidemment pas rétroactifs.



"QUI SÈME À TOUT VENT..."

"Qui sème à tout vent cueille pauvrement; qui sème en saison récolte à foison . . ." Pierrot doutera de la véracité de ce dicton quand, cet été, il devra sarcler d'innombrables pousses nouvelles de pissenlits. Mais, grâce à la C-I-L et à la chimie, cette corvée lui est épargnée. En se servant de l'"Herbate 2, 4-D", nouvelle substance à base d'hormone qu'on pulvérise sur les pelouses, le papa de Pierrot *supprimera* aisément les pissenlits.

Parsemé toutes les mauvaises herbes, le plantain compris, disparaîtront ainsi sans que le gazon en souffre. De mille façons, la chimie rend la vie plus agréable pour tout le monde—pour les grands comme pour les petits.

LA CHIMIE C-I-L AU SERVICE DES CANADIENS

Vers le progrès!

Soies synthétiques . . . Viande salée sur pied . . . Vêtements imperméables . . . Meilleurs fruits . . .



Malgré sa forme en point d'interrogation, cette brosse ne permet aucun doute sur sa durée: ses soies de nylon *survivront longtemps* aux soies de porc. Cette brosse sert à nettoyer les cafetières. Ce n'est qu'un des très nombreux modèles de nouvelles brosses en nylon qui vont paraître incessamment sur le marché.



Le fermier moderne ne lésine pas sur le sel qu'il met à la disposition de ses animaux. Etables, champs et pâturages sont maintenant pourvus de blocs ou de boîtes de sel: se servant à leur gré, les bestiaux profitent mieux et plus vite. Ce n'est qu'un des nouveaux progrès réalisés dans l'alimentation des bestiaux.



On traitera bientôt la plupart des vêtements extérieurs avec des éléments hydrofuges qui résisteront au lavage et au dégraissage. En plus de subir les averses sans inconvénient, ces vêtements se tacheront moins facilement. Ces éléments, comme "Velan" d'Angleterre et "Zelan" des Etats-Unis, sont de mieux en mieux connus des fabricants de tissus à vêtements.

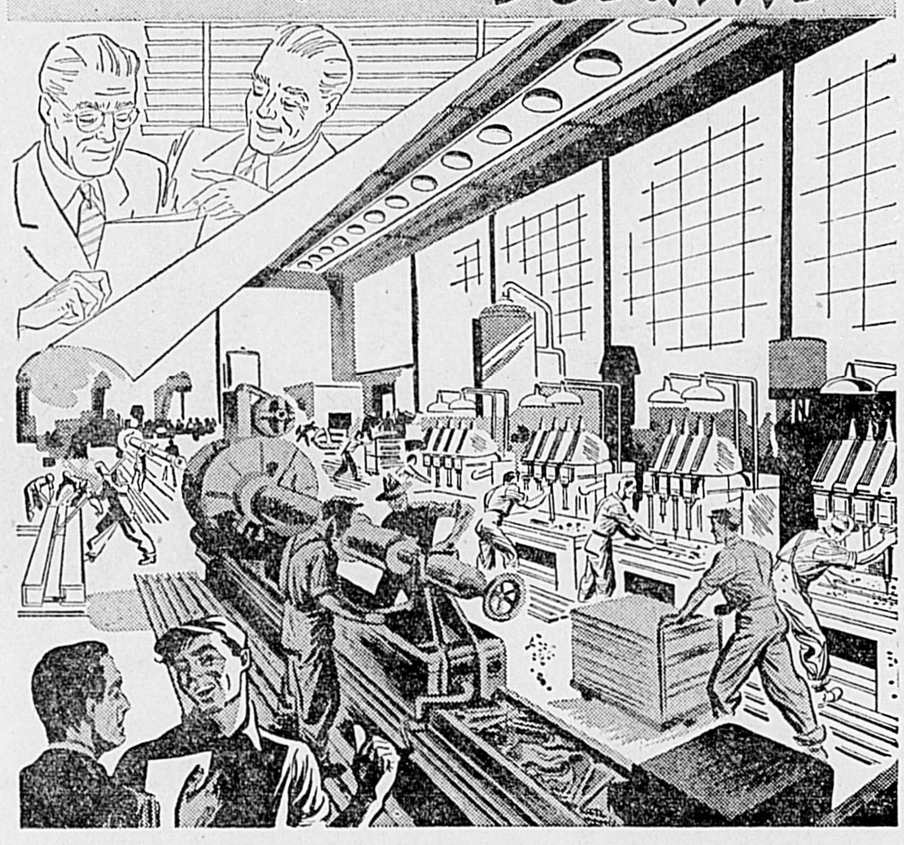


La chute prématurée des fruits diminue le profit du verger, mais la chimie connaît maintenant le moyen de retenir les fruits à l'arbre jusqu'à la cueillette. En vaporisant une hormone nommée "Parmone", on renforcit le pédoncule du fruit, qui résiste ensuite mieux au vent et prévient la chute accidentelle.

Pour plus amples renseignements sur l'un ou l'autre de ces produits, écrire à "Vers le Progrès", C-I-L, Case postale 10, Montréal, P.Q.

1/W-46-4F

LA BANQUE À L'OEUVRE



Hautes cheminées pointant vers le ciel, bâtiments de toutes sortes, cours de triage et voies d'évitement couvrant des acres et des acres, machines fébriles qui débitent des flots de marchandises, depuis les clous jusqu'aux automobiles. Telle apparaît l'industrie manufacturière canadienne, dont l'existence et le développement ont été assurés à chaque pas, grâce au concours de la Banque.

L'ASCENSION rapide du Canada au rang de nation industrielle de premier plan a été grandement facilitée par l'action de la banque. Depuis sa fondation en 1867, la Banque Canadienne de Commerce n'a cessé de jouer un rôle considérable dans la marche de ce magnifique développement.

Ce que cette banque a fait pour sa clientèle d'industriels, elle peut le faire pour vous au moyen d'un prêt ou de quelque autre service bancaire.

Aujourd'hui comme par le passé, la Banque met ses services à la disposition de tous. Venez discuter de vos problèmes de finance avec le gérant de votre succursale.

717-AF

LA BANQUE CANADIENNE DE COMMERCE